



Voeux de prompt rétablissement à S.M le Roi

Voici un communiqué du Cabinet Royal : "Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a eu ce jour des échanges téléphoniques avec :

- Le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud
- Son Altesse Royale le Prince Mohamed Ben Salmane Al Saoud, Prince Héritier du Royaume d'Arabie saoudite
- Sa Majesté le Roi Abdallah II, Roi du Royaume Hachémite de Jordanie
- Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar
- Sa Majesté le Roi Hamad Ben Issa Al Khalifa, Roi du Royaume du Bahreïn

Au cours de ces échanges, leurs Majestés et Altesses Royales ont présenté au Souverain leurs voeux de prompt rétablissement et de bonne santé, à la suite de l'intervention réalisée avec succès le dimanche 14 juin à la clinique du palais Royal à Rabat".

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9045

Vendredi 19 Juin 2020

Le Covid-19 souffle sur les braises du conflit social

La CGEM demande au gouvernement de surseoir à la revalorisation du SMIG

Abdelhamid Fatihi : Il est important de maintenir l'augmentation des salaires prévue par l'accord de 2019

Le soutien du Maroc aux pays africains suscite une satisfaction unanime



Pages 7-8

Premier pays pacifique au Maghreb mais 83^{ème} de par le monde

En 12 ans, le Maroc perd 23 places au classement Global Peace Index



Page 3

Mohamed Benabdelkader inaugure l'extension du tribunal de Settat



Page 6

Le sort de la CAN 2021 sera décidé au Conseil de la FIFA

Les demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF en septembre



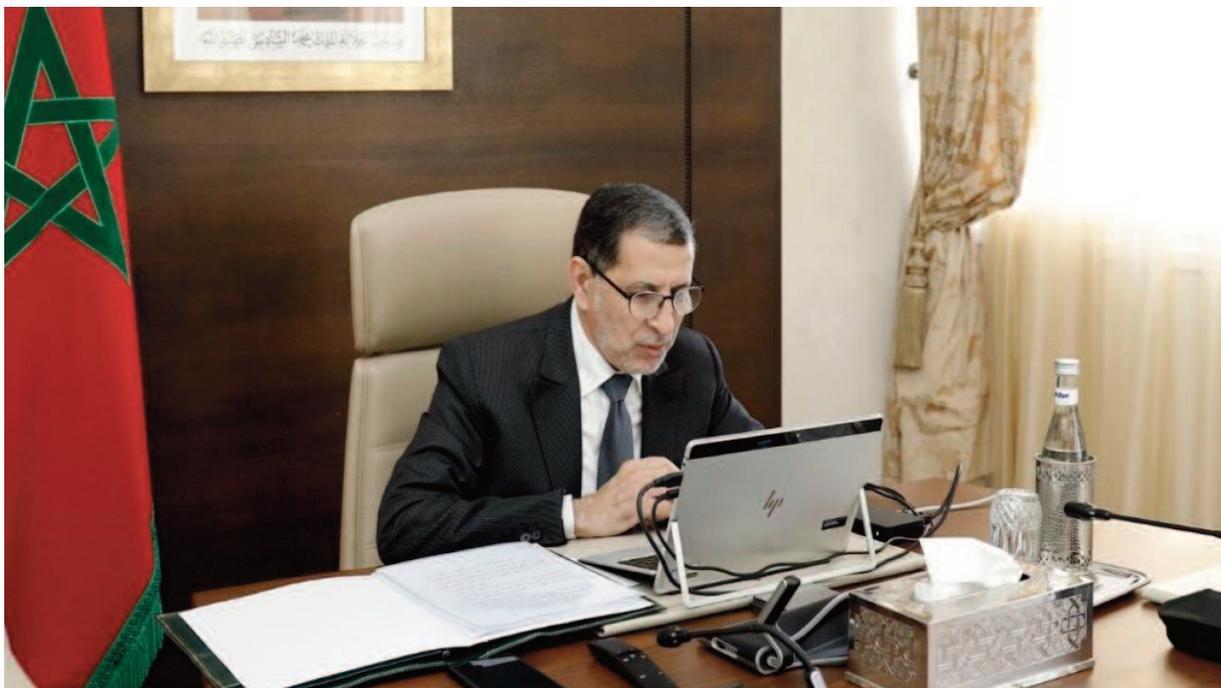
Page 22



Page 4

23 mémorandums adressés au chef du gouvernement

Actualité



Le Département du chef du gouvernement a reçu 23 mémorandums riches en évaluations et propositions au titre du dialogue national sur la prochaine étape (post-Covid-19), a souligné mardi à Rabat le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

En réponse à une question centrale lors de la séance mensuelle des questions de politique générale, tenue mardi à la Chambre des conseillers, il a indiqué que les réunions qu'il a tenues avec des ministres, partis politiques, centrales syndicales, Chambres professionnelles et un certain nombre d'associations professionnelles ont constitué une étape importante dans le cadre de l'élaboration d'un dialogue national sur la phase actuelle et future, notant que le département du chef du gouvernement a reçu 23 mémorandums riches en évaluations et propositions, émis par 27 instances.

Dans ce contexte, il a souligné qu'"il est en cours d'examiner ces mémorandums dans l'optique de les renvoyer aux différents départements gouvernementaux concernés pour tenir compte de leurs dispositions, en vue de mettre en place un plan de relance de l'économie nationale et élaborer un projet de loi de Finances rectificative".

Après avoir salué toutes les instances concernées pour leur interaction avec un esprit de patriotisme afin de contribuer à ce chantier, Saad Dine El Otmani a souligné que "la prochaine phase sera gérée selon la même démarche participative", notant que l'étape de la reprise de l'activité économique exige "le lancement d'un dialogue entre le gouvernement et les acteurs socioéconomiques dans lequel

une réflexion sera menée pour garantir un décollage économique et un retour à la situation normale".

Par ailleurs, il a rappelé que le principal pari du Maroc pour la période à venir est de veiller à redynamiser l'économie et reprendre les activités économiques, commerciales et de services, avec la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes, soulignant que la vision du gouvernement pour booster et développer l'économie nationale repose sur deux piliers, à savoir un plan de relance économique jusqu'à la fin 2021, dans le but de ramener l'activité économique à son niveau d'avant la crise, et

un plan de décollage économique à moyen terme, qui sera élaboré en harmonie avec le nouveau modèle de développement, tout en procédant à la classification des priorités sociales et économiques.

La conjoncture économique et financière difficile que traverse le Royaume, en raison de la pandémie de coronavirus, a eu des effets négatifs sur de nombreux secteurs vitaux, suite à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, ce qui impactera négativement plusieurs indicateurs macroéconomiques, y compris le taux de chômage, a-t-il expliqué, notant que ces répercussions entraîneront durant cette année une contraction du produit intérieur brut qui pourrait se poursuivre en 2021.

De même, il a passé en revue les mesures urgentes pour atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie et les activités des entreprises, soulignant que l'intervention de l'Etat a permis de réduire considérablement les répercussions économiques de la crise, selon plusieurs données et indicateurs, notamment la stabilité des recettes de TVA, la maîtrise du niveau d'inflation qui n'a pas dépassé 0,9% durant la période allant d'avril 2019 à avril 2020 et l'augmentation estimée à 10,1% des dépenses d'investissement public entre fin mai 2019 et fin mai 2020.

Il s'agit également de l'accélération de la cadence de récupération de la TVA, en plein arrêt d'activité. Ainsi, le volume de récupération de la TVA a atteint plus de 5,16 milliards de dirhams à fin mai 2020 contre 5,12 MMDH au titre de la même période un an auparavant, a-t-il précisé.

Après avoir mis l'accent sur l'ef-

fort entrepris dans les chantiers de travaux publics, le chef du gouvernement a souligné que l'Exécutif s'est penché sur l'élaboration "d'un plan de relance de l'économie nationale" qui s'étend jusqu'à la fin de 2021, selon une approche impliquant tous les intervenants, en faveur d'une reprise progressive de l'activité économique nationale.

Il a également noté que le projet de loi de Finances rectificative 2020 constitue une base pour activer ce plan et entamer sa mise en œuvre, tout en prenant en considération les variables inhérentes à la conjoncture économique nationale et internationale et ce, via des mesures dont le recours à des actions urgentes à même de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Ce plan prévoit aussi de soutenir la reprise des activités économiques, de mettre en place un système incitatif transitoire, de renforcer les budgets des secteurs prioritaires dont la santé et l'enseignement et de reprogrammer les budgets de fonctionnement et d'équipement selon les priorités, à même de réviser le déficit prévisionnel pour le budget selon les nouvelles hypothèses.

Concernant les perspectives de décollage économique, Saad Dine El Otmani a indiqué qu'une "Charte pour le décollage économique et l'emploi" sera élaborée à moyen terme, en concertation avec toutes les parties prenantes (Etat et acteurs socioéconomiques), conformément à des engagements clairs, basés sur des mécanismes de suivi et d'évaluation, dans la perspective de bâtir une économie forte pour la période post-coronavirus.

“

Une Charte pour le décollage économique et l'emploi sera élaborée en concertation avec toutes les parties prenantes

Premier pays pacifique au Maghreb mais 83^{ème} de par le monde



“
En 12 ans, le Maroc
perd 23 places
au classement
Global Peace
Index

En l'espace de 12 ans, le Maroc a reculé de 23 places dans le Global Peace Index (GPI), passant du 60^{ème} rang en 2008 au 83^{ème} sur 163 pays en 2020. Certes, entre-temps, le Royaume a atteint un classement sans précédent, en se classant 57^{ème} en 2013, mais l'évolution de son GPI a basculé du mauvais côté, trois années plus tard (91^{ème}). Avec du recul, on peut s'apercevoir que cette évolution est caractérisée par une forme en dents de scie : 71^{ème} en 2018, 90^{ème} douze mois plus tard et enfin 83^{ème}. Pour les plus optimistes, c'est une amélioration notable.

Ainsi, l'indice établi par le magazine The Economist, un jury d'experts et le Centre d'études sur la paix et les conflits relevant de l'Université de Sydney en Australie, désigne le Maroc comme le pays le plus pacifique du Maghreb, avec un score de 2,057 sur 5, devant la Tunisie (92^{ème}), l'Algérie (117^{ème}), l'Égypte (130^{ème}) et la Libye (157^{ème}). Si on élargit le champ à la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), le Maroc est 6^{ème}, devancé par la Jordanie (5^{ème} au niveau régional et 72^{ème} mondial), Oman (4^{ème} au niveau

régional et 68^{ème} mondial), les Emirats arabes unis (3^{ème} au niveau régional et 41^{ème} mondial), le Koweït (2^{ème} au niveau régional et 39^{ème} mondial) et le Qatar (1^{er} au niveau régional et 27^{ème} mondial). Mais cela n'obstrue pas le fait que, selon les auteurs du classement, « le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) reste la région la moins pacifique du monde pour la sixième année consécutive. Elle abrite quatre des dix pays les moins pacifiques du monde alors qu'aucun pays de la région ne se classe au-dessus du 27^{ème} rang ».

Plus en détail, le classement GPI repose sur pas moins de vingt indicateurs. Aussi bien qualitatifs que quantitatifs, ils permettent de mesurer la paix dans un pays à travers trois thématiques distinctes : le niveau de la sécurité et de la sûreté de la société, l'étendue des conflits nationaux et internationaux en cours, et le degré de militarisation. Le Global Peace Index, publié par l'Institut pour l'économie et la paix (IEP), situé à Sydney, a accordé au Maroc un score de 1,865 sur cinq pour l'étendue des conflits nationaux et internationaux en cours, 2,398 pour la sécurité et la sûreté de la société et enfin 1,727 pour le degré de militarisation. Si l'on en croit la même source, la violence par habitant coûterait

894 dollars. Autrement dit, 6% du PIB du pays. Une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente.

À dire vrai, le recul du Maroc dans le classement est à l'image de celui de la paix dans le monde. En effet, l'indice révèle que le niveau de la paix sur la planète s'est nettement détérioré. Preuve en est le score moyen des pays qui a chuté de 0,34%. Des nations dont 81 sont en amélioration tandis que les 80 autres ont enregistré des détériorations au cours de l'année précédente. Pis, ces résultats ne constituent pas des cas isolés, puisqu'une détérioration a été constatée à neuf reprises depuis le lancement du GPI en 2007. Bref, le monde va de mal en pis. D'autant que l'atténuation des conflits et des crises qu'à connue la planète ces dernières années n'y changera rien puisque la pandémie du Covid-19 charriera, sans aucun doute, son lot de tensions et d'incertitudes. « Le Covid-19 pourrait entraîner une détérioration de la paix positive et augmenter le risque de flambées de violence et de conflits ».

L'Europe est susceptible de voir une augmentation des troubles civils au vu d'une récession imminente, tandis que de nombreux pays africains seront confrontés à des conditions de famine, créant un stress

supplémentaire sur de nombreux pays fragiles », expliquent les auteurs du GPI. Puis d'ajouter : « Les pays à forte paix positive ont une plus grande résilience pour absorber, s'adapter et se remettre des chocs, comme le Covid-19 et la récession qui s'ensuit. En particulier, les pays qui obtiennent de bons résultats sont plus susceptibles de se relever relativement rapidement de la crise ». L'Islande en est le parfait exemple.

Le pays scandinave aux 352,721 habitants est considéré comme le plus paisible du monde depuis la création du GPI. La Nouvelle-Zélande, l'Autriche, le Portugal et le Danemark sont les nations qui s'en approchent le plus.

À contrario et sans surprise, l'Afghanistan demeure pour la seconde année consécutive, le pays le moins pacifique du monde, talonné de près par la Syrie, l'Irak, le Sud Soudan et le Yémen qui les a rejoints cette année. S'agissant des régions, le Global Peace Index révèle que dans tout le globe, il n'y a que deux régions sur neuf qui sont devenues plus pacifiques. Notamment la Russie et l'Eurasie. L'Amérique du Nord sort également du lot car elle est la seule à avoir enregistré des améliorations dans les trois domaines précités.

Le Covid-19 souffle sur les braises du conflit social

La CGEM demande au gouvernement de surseoir à la revalorisation du SMIG



Un conflit social entre les centrales syndicales et le patronat semble se profiler à l'horizon. La cause, la demande faite par les patronats d'ajourner la mise en application de l'accord d'augmentation des salaires.

Lors de la session mensuelle consacrée à la politique générale tenue mardi dernier à la Chambre des conseillers en présence du chef du gouvernement Saad Eddine El Otmani, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a demandé officiellement au gouvernement le report de la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Dans son intervention lors de cette session, Abdelilah Hifdi, président du Groupe parlementaire de la CGEM à ladite Chambre a tout bonnement demandé de suspendre la hausse de 5% du SMIG, prévue initialement le 1er juillet prochain, et de la reporter au 1er juillet 2021.

Il y a lieu de signaler que Mehdi Tazi, vice-président de la CGEM, avait affirmé au début de ce mois sur le plateau de l'émission Confidences de presse, qu'« il ne s'agit pas d'une annulation mais d'un report ». Et d'ajouter : « Ce n'est pas une position opportuniste de la CGEM qui veut profiter de cette crise pour enlever les 5%... pas du tout ! », tout en soulignant que la demande de la CGEM vise à « préserver des emplois ».

Cette demande de la CGEM a suscité l'ire des centrales syndicales qui ont affirmé que ni la crise sanitaire, ni celle économique causées par le Covid-19 ne sauraient justifier un tel report.

« Il n'y a aucune raison qui justifie la demande de la CGEM de suspendre la hausse de 5 % du SMIG », a martelé

Abdelhamid Fatihi, secrétaire général de la FDT, dans une déclaration à Libé.

« L'on sait que le SMIG actuel appliqué au Maroc est faible. Pour cela, nous estimons qu'il est important de maintenir la hausse prévue par l'accord de 2019 », a précisé Abdelhamid Fatihi, soulignant que les ouvriers et les salariés sont la catégorie sociale la plus touchée par la crise sanitaire du Covid-19 (chômage partiel, licenciement...), « pour cela, il ne faut pas que les salariés payent la facture des répercussions de cette crise sanitaire ».

D'autant que les entreprises marocaines, selon ce syndicaliste, ont bénéficié de l'aide de l'Etat et des mesures fiscales et bancaires pour qu'elles puissent faire face à la crise liée au Covid-19.

Il y a lieu de souligner que le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration a lancé un produit « Damane Oxygene » dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par le Comité de veille économique, visant l'atténuation des effets de la crise induite par le Covid-19 et ses impacts sur les entreprises par « la mobilisation des ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse de leur activité ». Le produit couvre également « 95% du montant du crédit ». Il permet donc aux banques de mettre en place rapidement des découverts excep-

tionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles. Par ailleurs, ces financements bancaires, qui s'ajoutent aux lignes déjà existantes, couvrent jusqu'à « 3 mois de charges courantes ».

Le secrétaire de l'UMT, Miloudi Moukharik, a, pour sa part, exprimé son refus catégorique de la proposition de la CGEM, soulignant dans des déclarations à des médias marocains que la hausse du SMIG ne concerne que 5 %, et donc il faut l'appliquer dans le délai prévu.

« Se cacher derrière les dommages causés par la crise sanitaire est inacceptable. Beaucoup d'entreprises se trouvent dans une situation stable et la masse salariale est fondamentalement faible », a-t-il affirmé. Et d'ajouter que l'atteinte au SMIG n'est pas justifiée, soulignant que sa centrale syndicale a fait une étude sur les dépenses de personnes qui reçoivent le SMIG et a constaté que ce salaire ne permet aux smigards de couvrir que les dépenses de 11 jours seulement, tandis qu'ils couvrent le reste du mois via la solidarité familiale.

Entre la proposition des patronats et le refus catégorique des centrales syndicales de cette proposition, le gouvernement reste jusqu'à présent indécis et l'on ne sait pas encore vers qui il va déplacer son curseur.

T. Mourad

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Mohamed Benabdelkader inaugure l'extension du tribunal de Settat

Le Club des avocats de Berrechid se dote d'un local



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a inauguré, mercredi, l'extension du tribunal de première instance de Settat, dans le cadre

du programme national visant le renforcement des structures judiciaires dans toutes les villes du Royaume.

Un budget de 6,1 millions de

dirhams a été alloué au chantier de réaménagement de cette bâtisse, construite sur un terrain de 800 m² pour une superficie couverte de 1.061 m².

Le chantier a consisté en la mise en place au rez-de chaussée d'un "front office" (caisse et 12 guichets), d'une salle d'attente et d'une autre pour les réunions, tandis que le premier étage a été doté de 4 bureaux d'instruction et d'une salle d'attente.

Par la suite, il a procédé, à la Cour d'appel de la même ville, à la remise de wissams Royaux décernés au titre de la Fête du Trône 2019 à deux femmes fonctionnaires, l'une travaillant à l'annexe du ministère de la Justice à Settat et l'autre en poste au tribunal de première instance de Sidi Bennour, en reconnaissance de leur abnégation professionnelle.

Dans la ville voisine de Berrechid, le ministre de la Justice a procédé à l'inauguration du local du Club des avocats et visité le tribunal de première instance.

Dans des déclarations à la presse, en marge de cette tournée, le ministre a indiqué que l'extension du tribunal de pre-

mière instance de Settat s'inscrit dans le cadre d'un programme national ambitieux portant sur la construction de nouvelles juridictions, l'aménagement et la modernisation des structures existantes, tout en établissant l'inventaire des bâtiments relevant du secteur de la Justice.

Cette opération est de nature à insuffler une nouvelle dynamique à l'action judiciaire, a-t-il dit, faisant état d'échanges avec les responsables judiciaires pour recueillir leurs suggestions en vue d'une action optimale et concertée.

Dans cet esprit, a-t-il considéré, l'aménagement du tribunal de première instance de Settat permettra d'accueillir les citoyens dans les meilleures conditions, d'autant que la conception novatrice du "front office" fait en sorte que les usagers puissent y accéder directement sans passer par la partie réservée aux justiciables.

20.000 masques produits quotidiennement dans les prisons

Appui financier du PNUD à la DGAPR

Une vingtaine d'établissements pénitentiaires ont été dotés d'équipements et de matière première pour atteindre une capacité de production de 20.000 masques par jour, dans le cadre de l'effort national de lutte contre la propagation du Covid-19.

Ce projet de fabrication de masques de protection dans les unités de production au sein des établissements pénitentiaires a bénéficié d'un appui financier du Bureau du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre de la coopération le liant à la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), indique mercredi un communiqué conjoint des deux entités.

L'objectif de cette collaboration est double, ajoute la même source, précisant qu'il s'agit, d'une part, de contribuer à la prévention du Covid-19 en équipant les ateliers de confection de masques de protection et, d'autre part, de former les détenus à de nouvelles techniques de confection et à de nouvelles pratiques adaptées sollicitées par le marché du travail et préparer ainsi leur réinsertion.

Toutes les étapes de production sont soumises aux contrôles en vigueur et sont conformes aux normes sanitaires adoptées au niveau national et remplissent les conditions requises par les départements de tutelle.

Cette initiative novatrice, initiée par la DGAPR, a permis aux détenus des établissements pénitentiaires de valoriser leur savoir-faire et de contribuer à l'effort de tous pour remédier à la pandémie, conclut le communiqué.

Le Maroc associé à la mobilisation mondiale contre le racisme

Omar Zniber : Le Royaume est imprégné des valeurs de tolérance et de coexistence

Le Maroc, riche de son identité plurielle aux multiples affluents, est pleinement associé aux nombreux appels et voix qui s'expriment fortement contre toute forme de racisme et les actes criminels qui en découlent, a souligné mercredi à Genève l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations unies, Omar Zniber.

"En tant que creuset de populations d'origines diverses, enrichi de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen, le Maroc est imprégné de culture et de valeurs de tolérance, de coexistence et de reconnaissance de l'autre", a affirmé Omar Zniber qui intervenait lors du Dialogue urgent sur le racisme et les violations policières, dans le cadre de la 43ème session du Conseil des droits de l'Homme.

Ainsi, a poursuivi l'ambassadeur, le Maroc réfute toutes les expressions de racisme et les condamne de la manière la plus ferme.

Il a relevé, dans ce sens, que "le présent débat urgent doit être l'occasion pour les membres du Conseil de saisir le momentum international ac-



tuel pour inscrire, plus que jamais, la lutte contre le racisme comme une priorité et une urgence, en perspective d'apporter une réponse politique forte et le changement tant espéré au profit des générations futures".

Le Conseil, a-t-il enchaîné, "devrait user de tous ses mécanismes appropriés, voire envisager de nouvelles procédures, pour déterminer avec précision les formes de violence policière ou de toute répression ou violation des droits qui s'apparentent

au racisme". Et de souligner que "le Maroc appelle à la vigilance face à la montée des antagonismes à caractère identitaire, dont les conséquences pourraient s'avérer extrêmement dangereuses, voire catastrophiques, non seulement pour des populations qui en seraient victimes, du fait de leurs couleurs ou de leurs origines, mais aussi pour le maintien de l'ordre public, de la paix et de la sécurité, aux plans régional et international".

Atupele Muluzi, ministre de l'Energie du Malawi

Le leadership Royal montre la voie à suivre



Le gouvernement du Malawi a exprimé, mercredi, par la voix de son ministre de l'Energie Atupele Muluzi, sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour l'initiative prise par le Souverain en vue d'accompagner plusieurs pays africains frères, dont le Malawi, dans leurs efforts de lutte contre le coronavirus.

L'initiative Royale intervient à un moment où la pandémie de Covid-19 est devenue un problème mondial et africain qui requiert une solidarité panafricaine agissante, a-t-il déclaré à la MAP en marge de la cérémonie de remise de l'aide marocaine au profit du Malawi.

« L'aide apportée par le Maroc au Malawi est une preuve supplémentaire de l'excellence des relations de coopération qui existent entre les deux pays », a dit le ministre, soulignant que l'initiative Royale « contribuera à coup sûr à cimenter davantage les relations entre les deux pays ».

Les relations d'amitié de longue date

entre le Maroc et le Malawi devront continuer à se développer et se renforcer dans l'avenir, à la faveur de l'initiative de SM le Roi, a-t-il ajouté.

« Je tiens, à cette occasion, à souhaiter, au nom du président Peter Mutharika et du peuple du Malawi, un prompt rétablissement à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu lui prête longue vie », a encore dit le ministre du Malawi.

Atupele Muluzi a, d'autre part, salué le leadership de SM le Roi en matière de politique africaine. « SM le Roi ne cesse de déployer des efforts inlassables pour tendre la main et unir les pays du continent africain », a-t-il dit, soulignant que le leadership Royal montre la voie à suivre pour renforcer les liens de solidarité et d'unité, tout en orientant les efforts vers un développement économique à même de permettre à l'Afrique d'occuper pleinement la place qui lui revient sur la scène internationale.

« Nous tenons à exprimer notre grati-

tude à SM le Roi pour ses efforts en faveur de la promotion de relations fraternelles et mutuellement avantageuses à travers tout le continent africain », a-t-il signalé.

L'aide médicale marocaine destinée au Malawi est arrivée mercredi matin à l'aéroport international de Lilongwe.

La cérémonie de réception de cette aide s'est déroulée en présence du vice-président du Malawi, Atupele Muluzi, du ministre de la Santé, Jappie Mhango et de membres de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains, section du Malawi.

Il s'agit notamment d'un important lot de masques de protection, de visières, de charlottes, de blouses, outre du gel hydroalcoolique, ainsi que des lots de chloroquine et d'azithromycine.

Acheminée sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, cette aide en faveur du Malawi s'inscrit dans le cadre d'une importante initiative Royale dont bénéficieront plusieurs pays africains, appartenant à toutes les sous-régions du continent.

François Munyentwari, directeur général d'ACORD-Rwanda

Solidarité inconditionnelle du Royaume avec les autres pays africains

L'aide médicale marocaine envoyée, sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, à de nombreux pays africains pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19, illustre la "solidarité inconditionnelle" du Royaume avec ses confrères africains, a souligné le directeur général de l'antenne rwandaise de l'Agence de coopération et de recherche pour le développement (ACORD-Rwanda), François Munyentwari.

"Cette initiative généreuse démontre,

encore une fois, l'intérêt particulier que porte SM le Roi Mohammed VI aux défis qui préoccupent le continent africain", a-t-il déclaré à la MAP, estimant que le matériel médical 100% marocain envoyé par le Royaume contribuera à limiter l'impact sanitaire de l'épidémie dans plusieurs pays du continent.

"Cette aide est généreuse parce qu'elle dépasse celle octroyée à l'Afrique par des pays très avancés, en termes de qualité mais aussi de quantité, d'autant plus qu'elle provient d'un pays africain", a-t-il poursuivi.

D'autre part, l'analyste rwandais a re-

levé que le Maroc a remporté le pari de la gestion de la pandémie en réussissant à fabriquer localement l'ensemble du matériel médical préventif, ajoutant que "la pandémie de coronavirus a révélé le dynamisme et les capacités impressionnantes de l'industrie marocaine".

Les pays africains doivent tirer profit de l'expérience accumulée par le Maroc dans plusieurs secteurs clés, particulièrement l'industrie, a dit François Munyentwari, notant que le Royaume s'est toujours montré disposé à partager ses expériences et expertises avec les pays africains.

La CEN-SAD rend hommage à S.M le Roi

La Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) a rendu hommage à SM le Roi Mohammed VI pour son sens élevé de responsabilité, sa sollicitude constante et les appuis multiformes aux autres Etats africains, suite à l'initiative du Souverain d'accorder des aides médicales à plusieurs pays africains frères pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre le Covid-19.

«La CEN-SAD salue cette solidarité du Royaume du Maroc et rend hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour son sens élevé de responsabilité, sa sollicitude constante et les appuis multiformes aux autres Etats africains».

Dans un communiqué, la CEN-SAD «rappelle et se félicite du fait que ce geste fait suite à d'autres que Sa Majesté a ordonné en faveur des pays de l'espace sahélo-saharien qu'il a tenu à visiter lui-même, plusieurs fois, pour porter le message et les actes de fraternité, de concorde et de solidarité».

La grande communauté économique régionale «encourage les pays membres à poursuivre et consolider la coopération et la solidarité avec eux en vue de vaincre définitivement la pandémie de Covid-19».

La CEN-SAD ajoute qu'elle a «suivi avec une grande satisfaction la décision du gouvernement marocain, sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, d'envoyer un important lot de matériels de prévention et de lutte contre le Covid-19» dans plusieurs Etats africains en majorité de la CEN-SAD.

L'OCI salue l'assistance médicale du Royaume aux pays africains

Le secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué, mardi, l'assistance médicale apportée par le Maroc à plusieurs pays africains pour soutenir la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Nous saluons les aides médicales octroyées par le Maroc à quinze pays africains, en majorité des membres de l'Organisation, afin de soutenir leurs mesures de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19", indique l'OCI dans un communiqué.

Cette aide, rappelle la source, comprend environ 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 charlottes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boîtes d'azithromycine.

L'action de solidarité du Royaume s'inscrit dans la mise en oeuvre de l'initiative lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 13 avril, en tant qu'approche orientée vers l'action destinée aux pays africains, relève l'organisation islamique. Acheminée sur Hautes instructions Royales, cette aide bénéficie à 15 pays africains, appartenant à toutes les sous-régions du continent.

Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, des Comores, du Congo, de l'Eswatini, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Malawi, de la Mauritanie, du Niger, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal, de la Tanzanie, du Tchad et de la Zambie.

Turbah Bint Amar, présidente de l'Association mauritanienne des lauréats des universités et instituts marocains

Le Maroc s'est toujours tenu aux côtés de la Mauritanie



Les lauréats mauritaniens des universités et instituts marocains ont exprimé, mercredi, leur profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'envoi d'aides médicales à la Mauritanie afin de faire face à la pandémie du coronavirus.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente de l'Association mauritanienne des lauréats des universités et instituts marocains, Turbah Bint Amar, a indiqué que cette initiative louable, qui intervient dans des circonstances difficiles marquées par la propagation du Covid-19, n'est pas étrange au Royaume

du Maroc frère, Roi, gouvernement et peuple, qui se tient toujours aux côtés de la Mauritanie.

Turbah Bint Amar, qui est également professeure d'histoire islamique à la Faculté des arts de l'Université de Nouakchott, a ajouté que ces aides médicales que le Maroc a envoyées à la Mauritanie sur Hautes instructions du Souverain, sont une autre preuve de la profondeur et de l'enracinement des relations qui unissent les deux pays frères.

Cette initiative reflète également le grand intérêt que le Royaume attache à la Mauritanie et constitue bel et bien une

incarnation forte des relations solides entre les deux pays, aux dimensions multiples, aux plans spirituel, social, culturel, économique et politiques, a-t-elle soutenu.

La présidente de l'Association mauritanienne des lauréats des universités et instituts marocains a, à cette occasion, réitéré sa gratitude au Maroc pour le soutien généreux et les aides accordées à la Mauritanie, qui sont arrivées au moment opportun, exprimant l'espoir que les relations maroco-mauritaniennes connaîtront davantage de progrès et de développement.

L'ALTAM salue l'appui permanent du Souverain aux pays africains



L'aide médicale marocaine au Tchad, dans le cadre des aides accordées, sur Hautes instruc-

tions de S.M le Roi Mohammed VI, à plusieurs pays africains frères pour les accompagner dans leurs efforts de

lutte contre le Covid-19, a été hautement saluée par l'Association des lauréats tchadiens et amis du Maroc.

L'Association des lauréats tchadiens et amis du Maroc (ALTAM) a également mis en exergue l'appui permanent de S.M le Roi Mohammed VI aux pays africains frères.

Elle a aussi exprimé ses vifs remerciements au Souverain pour cette action de solidarité, lit-on dans un communiqué de l'ALTAM parvenu à l'ambassade du Royaume à N'Djaména.

L'aide médicale marocaine a été réceptionnée, lundi soir à N'Djaména, lors d'une cérémonie en présence notamment du conseiller du président de la République en charge de l'enseignement et de la recherche scientifique, Hissein Massar, du ministre de la Santé, Mahmoud Youssouf Khayal et de l'ambassadeur du Royaume à N'Djaména, Abdellatif Erroja.

Peter Kwasi Kodje, secrétaire général de l'Union panafricaine des étudiants

Un exemple d'entraide africaine

L'aide médicale marocaine acheminée à des pays africains sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI est une initiative louable illustrant un exemple d'entraide africaine, a relevé le secrétaire général de l'Union panafricaine des étudiants (UPE, basée à Accra), Peter Kwasi Kodje.

"La bienveillance de S.M le Roi Mohammed VI est un exemple de la manière dont les pays africains peuvent se soutenir mutuellement au moment des crises", a-t-il affirmé dans un communiqué.

La décision de S.M le Roi d'envoyer une aide médicale conséquente à plusieurs pays africains aidera sûrement le continent à lutter contre le coronavirus, "surtout que les écoles ont rouvert leurs portes dans certaines régions", a-t-il ajouté.

L'UPE appelle les pays africains à suivre l'exemple du Maroc et à conjuguer les efforts pour faire face à cette pandémie.



Peter Anaman, président de l'Association des anciens étudiants ghanéens au Maroc

L'initiative Royale, un geste fort de solidarité africaine

L'initiative de S.M le Roi Mohammed VI d'accorder des aides médicales aux pays africains frères afin de les accompagner dans leurs efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19 reflète un geste fort de solidarité africaine, a souligné le président de l'Association des anciens étudiants ghanéens au Maroc (GHAMOSA), Peter Anaman.

S.M le Roi ne cesse de déployer des efforts louables pour aider le continent africain", a relevé M. Anaman dans une déclaration à la MAP, saluant le leadership du Souverain en matière de politique africaine.

"Le Royaume du Maroc vient de faire une nouvelle fois preuve de solidarité et de montrer son engagement à accompagner ses frères africains dans toutes les circonstances", a-t-il dit.

Le contrôle des exportations des biens à double usage civil et militaire examiné sous la Coupole

La commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants planche sur le projet de loi n°42.18

La commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants a poursuivi mercredi l'examen du projet de loi n°42.18 relatif au contrôle des exportations des biens à double usage civil et militaire et des services qui leur sont liés.

A ce titre, les membres de la commission se sont penchés sur les dispositions dudit projet, y compris les compétences et les attributions de la commission chargée des biens à double usage et des services qui leur sont liés, ainsi que sur le règlement appliqué aux exportations de ces biens.

Les membres de la commission ont considéré le projet comme un texte particulier qui se décline sur deux niveaux, à savoir l'aspect légal et l'aspect relatif à la vision de l'Etat

concernant plusieurs affaires stratégiques, insistant sur l'importance de la hiérarchie des normes et l'inclusion d'une disposition qui spécifie la liste des marchandises à double usage destinées à l'import et à l'export.

Dans un échange interactif, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, a indiqué que la question des attributions de la commission n'est pas uniquement l'affaire du ministère, mais relève d'autres intervenants.

La commission devrait proposer des moyens pour obtenir les informations relatives aux marchandises à double usage, compte tenu de la sensibilité et de la nature de celles-ci, a-t-il dit, notant que cette commission ne peut octroyer des licences d'importation et d'exportation



qu'après avoir été notifiée des informations demandées. Le Conseil de gouvernement

avait adopté en octobre 2019 le projet de loi 42.18 relatif au contrôle des exportations et im-

portations de biens à double usage et des services qui leur sont liés.

Les parlementaires appelés à fédérer leurs efforts en matière de sécurité alimentaire



Les participants à une réunion à distance du bureau exécutif du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe ont souligné, mercredi, la nécessité d'inciter les parlementaires à unifier leurs efforts pour assurer le maintien de la sécurité alimentaire et de l'alimentation parmi les priorités des agendas politiques et législatifs dans ces deux régions.

Intervenant lors de cette réunion consacrée aux «répercussions de la pandémie de Covid-19 sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe et en Afrique», et qui a vu la participation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les participants ont appelé

à promouvoir l'action commune des gouvernements, des Parlements, du secteur privé et des organisations internationales, dans un cadre cohérent et coordonné, pour traiter la question de la sécurité alimentaire en tant que préalable stratégique et essentiel au traitement des effets de la pandémie en terme d'aggravation de la précarité, notamment dans les deux régions.

Les recommandations, qui constituent les éléments essentiels du programme d'action du réseau en période de coronavirus, concernent également la consolidation de la coopération avec la FAO, notamment en termes de mesures proactives et d'actions visant le commerce des

aliments, les chaînes de froid et l'efficacité logistique et la coopération, ainsi que la solidarité entre les pays africains et arabes.

Intervenant à cette occasion, le président de la Chambre des conseillers, président du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe, Hakim Benchamach, a affirmé que cette réunion vise à examiner les outils de plaidoyer parlementaire commun face aux défis économiques, financiers et sociaux du Covid-19, appelant à des propositions et initiatives visant à atténuer les effets de cette pandémie, notamment sur le plan alimentaire.

Il a, dans ce sens, mis en avant la stratégie complète et proactive adoptée par le Maroc, conformément aux Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, pour lutter contre cette pandémie.

Il a également souligné l'initiative Royale de mise en place d'un cadre pratique visant à accompagner les pays africains dans la lutte contre le Covid-19, à travers l'échange des expériences et des bonnes pratiques en la matière, se disant fier de l'initiative de S.M le Roi de l'acheminement d'une aide médicale à plusieurs pays africains frères, dans le cadre d'une démarche solidaire indéfectible envers le continent.

De son côté, le coordonnateur principal de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a présenté un exposé détaillé sur les incidences de cette pandémie sur la sécurité alimentaire dans les régions africaine et arabe, abordant les mesures, procédures, notes d'orientation et recommandations

émises par la FAO pour lutter contre les répercussions négatives de cette épidémie au niveau sanitaire, économique et social, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Pour sa part, la présidente de la commission des services au Conseil de la Choura du Royaume de Bahreïn et vice-présidente du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe, Jihad Al Fadel, a mis en lumière les diverses initiatives législatives et stratégies proactives entreprises par le Royaume de Bahreïn, dans différentes industries alimentaires et programmes agricoles, modernes et environnementaux, ayant fait du Bahreïn l'un des pays les plus sûrs pour l'approvisionnement alimentaire intérieur et efficace pour faire face aux répercussions de la pandémie dans la région.

Par ailleurs, le membre du Haut Conseil d'Etat de Libye, Bachir El Haouch, a affirmé que la situation dans son pays s'avère plus compliquée et difficile compte tenu de la propagation du coronavirus en même temps que les conflits armés.

La création du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe s'inscrit dans la mise en œuvre de la déclaration finale adoptée par la Ligue des conseils de la Choura, des sénats et des conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, au terme du Forum parlementaire économique, tenu en avril 2018 par la Chambre des conseillers, en partenariat avec la FAO.

Intégration des droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation

Un Plan d'action signé par plusieurs parties à Rabat

Un plan d'action relatif à l'intégration de la dimension des droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation a été signé mercredi à Rabat.

Signé par visioconférence entre le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) et le bureau de l'UNESCO au Maghreb, ce plan couvrant la période de juin 2020 à juin 2021 s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat portant sur l'intégration de la dimension des droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation au Maroc, indique un communiqué conjoint.

A cette occasion, Abdelkarim Boujradi, secrétaire général du ministère d'Etat -Département droits de l'Homme- s'est félicité de voir la promotion de l'éducation aux droits de l'Homme se concrétiser par son intégration dans les programmes d'alphabétisation de l'Agence nationale, en harmonie avec les mesures du

Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme (PANDDH).

Pour sa part, Golda El-Khoury, directrice du bureau de l'UNESCO au Maghreb a souligné que son organisation mettra à la disposition des partenaires toutes les ressources, expertises et expériences développées par les divers organes de l'UNESCO, en matière d'alphabétisation, pour contribuer à la mise en œuvre de cet ambitieux plan d'action. Aussi, les étapes du processus d'élaboration de ce plan d'action ont été mises en avant par Abdessamih Mahmoud, directeur de l'ANLCA, qui a salué l'engagement et le dévouement des cadres des trois institutions qui ont œuvré à cet aboutissement dans les circonstances exceptionnelles causées par le Covid-19.

Les signataires du plan d'action se sont accordés à mobiliser d'autres ressources, institutions et organisations gouvernementales, inter-gouvernementales et de la société civile pour la mise en œuvre du présent plan d'action



dans les meilleures conditions.

"Un hommage particulier est adressé à l'ISESCO pour son appui et son accompagnement du processus d'élaboration du plan d'action dans toutes ses étapes", a-t-il dit.

D'ici juin 2021, un ensemble d'activités seront organisées dans le cadre du plan d'action au profit des formateurs, des alphabé-

seurs, des associations partenaires et des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et ce, afin de permettre aux alphabétiseurs d'acquiescer les mécanismes d'intégration de l'approche de droits de l'Homme dans les programmes d'alphabétisation.

Ces activités visent à consolider les manuels et guides selon

l'approche de droits de l'Homme, à incarner la culture des droits de l'Homme chez les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et l'exprimer en attitudes, comportements et pratiques et, enfin, utiliser les technologies modernes de la communication et de l'information et des réseaux sociaux pour promouvoir une culture des droits de l'Homme.

Profondes inquiétudes à propos de l'effet du confinement sur les enfants

La Société marocaine de pédiatrie réitère ses craintes au ministre de la Santé



"Ennui", "traumatisme", "effet dévastateur": de plus en plus de voix au Maroc s'interrogent, voire s'inquiètent, de la nocivité pour les enfants du confinement en vigueur depuis mi-mars et récemment prolongé dans les grands centres urbains.

Au lendemain de l'annonce, le 9 juin, du maintien des mesures dans une partie du pays, assortie de la prolongation pour un mois de l'état d'urgence sanitaire, la Société

marocaine de pédiatrie a adressé une lettre au ministre de la Santé pour "attirer son attention sur l'effet dévastateur" du confinement sur l'enfant.

Massivement reprise dans la presse locale, la lettre de cette association professionnelle appelle à prendre en compte "l'impact psychologique et le traumatisme qui en découlent". Elle préconise de "prendre des mesures d'assouplissement afin que les enfants puissent sortir des domiciles" en res-

pectant les "mesures barrières".

"Nous ne remettons pas en cause (...) les mesures qui nous ont permis de nous prémunir contre le Covid-19. Ce que nous demandons c'est (...) que l'enfant puisse sortir une à trois heures par jour", explique à l'AFP son président, le Dr Hassan Afilal, arguant que les sorties en plein air sont en outre "peu risquées".

Chez l'enfant, ce confinement prolongé peut engendrer une "perte de repères", avec des "troubles du comportement", une "irritabilité" et une "déstructuration du sommeil", souligne le spécialiste.

Depuis la parution de la lettre, les témoignages se multiplient sur les réseaux sociaux: "Mon fils de huit ans est déprimé: il est enfermé depuis trois mois, pleure tout le temps et souffre de migraines chroniques", écrit un père de famille.

"Il ne peut plus rester enfermé. Il attendait le 10 juin avec impatience en espérant une levée du confinement mais ça a été la douche froide. Je n'ai plus de mots pour le consoler", témoigne un autre.

Le Maroc, 35 millions d'habitants, reste à ce jour relativement épargné par le nouveau coronavirus, avec 8.985 contaminations et 212 décès officiellement recensés.

Mais si les autorités ont annoncé un "allègement progressif" du confinement, des restrictions ont été maintenues dans les grandes villes dont Rabat, la capitale écono-

mique Casablanca et la principale destination touristique Marrakech.

Les déplacements y restent soumis à une autorisation, les espaces publics en plein air fermés, la pratique du sport en extérieur est interdite, tout comme les plages et les activités de loisirs, alors que l'été est désormais installé.

Siham Rachidi, mère de deux enfants, marche dans le centre-ville de Rabat avec sa fille de huit ans, "qui sort pour la première fois depuis mi-mars afin de consulter un ophtalmologue, à cause du smartphone qu'elle ne lâche plus", dit-elle.

"L'impact psychologique est grand", murmure cette femme au foyer qui vit en appartement, "entre quatre murs".

D'après elle, "au début du confinement, les enfants étaient contents de ne pas aller à l'école, ensuite l'ennui s'est installé et maintenant ils sont sous pression".

"Ma fille a presque trois ans et elle a besoin de dépenser son énergie pour dormir", juge aussi Rachid Ali El Adouani, un comédien de 36 ans rencontré dans le vieux centre de Rabat, entre bâtiments administratifs et immeubles Art-déco.

"Avec sa maman, on a multiplié les efforts en lui faisant faire beaucoup d'activités, mais dernièrement elle commence à se sentir saturée. Elle réclame d'aller à la plage, de sortir, d'aller au zoo", poursuit le jeune père de famille, assis sur sa grosse moto custom.

Le Maroc affiche l'un des taux de létalité les plus faibles au monde

Il faut assurer un dépistage de masse afin de continuer à aplatir la courbe de l'épidémie, selon la Banque mondiale



La Banque mondiale a mis en avant l'approche adoptée par le Maroc face à la pandémie du coronavirus lui permettant aujourd'hui d'afficher l'un des taux de létalité "les plus faibles du monde" et un taux de guérison de 90 %, relevant l'engagement des pouvoirs publics à "continuer à assurer un suivi rigoureux de la situation par le biais d'une capacité accrue de tests".

"Aujourd'hui, plus de trois mois après le début de la crise, le Maroc affiche l'un des taux de létalité (nombre de décès par rapport au nombre total d'infections) les plus faibles du monde (moins de 2,6 %), tandis que 90 % des cas sont guéris", indique l'institution financière internationale basée à Washington dans un article publié mardi sur son site Internet dans lequel elle souligne son appui, à travers de nouveaux financements, aux efforts en cours à l'heure de l'allègement progressif des mesures de confinement.

En imposant dès le départ des règles strictes de confinement, le Maroc a réussi à empêcher une propagation plus large de l'épidémie et à préserver ainsi le secteur de santé publique d'une "situation de tension aiguë", rappelle la même source.

"A la faveur de l'allègement progressif des mesures de confinement dans le pays, le Maroc connaît désormais une reprise des interactions sociales et des activités économiques.

Le retour à la normale n'est cependant pas total: le virus continue de faire

peser une menace importante, ce qui exige toute l'attention des pouvoirs publics en vue d'empêcher la survenue d'une deuxième vague épidémique", tient à noter l'institution financière internationale. Dans ce sens, la Banque mondiale souligne que le ministère de la Santé "va continuer à assurer un suivi rigoureux de la situation par le biais d'une capacité accrue de tests. Dans cette phase critique, il faudra en effet assurer un dépistage de masse afin de continuer à aplatir la courbe de l'épidémie et de permettre ainsi la réouverture de l'économie tout en endiguant de prochaines vagues".

Alors que le ministère de la Santé a fait face aux premières phases de la crise en partie en mobilisant des ressources intérieures, il aura besoin de moyens supplémentaires pour gérer la prochaine étape, indique-t-on en précisant que la Banque mondiale a alloué de nouveaux fonds dans le cadre du Programme pour la santé primaire au Maroc, déjà en cours. L'institution financière internationale a, dans ce sens, "réaffecté 13,01 millions de dollars non encore décaissés au titre de ce programme et mobilisé 35 millions de dollars supplémentaires auprès de son mécanisme d'aide accélérée dédié à la pandémie de Covid-19".

Ces fonds viendront soutenir le renforcement des capacités de détection des malades à travers la fourniture d'une assistance technique, de matériel de laboratoire et de systèmes qui permettront de dépister rapidement les cas et de faciliter

le traçage des contacts. Ils ont aussi pour objectif d'aider le Maroc à mobiliser des moyens de renfort par le déploiement en première ligne d'agents de santé qualifiés et bien équipés. Selon le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb, Jesko Hentschel, «ce soutien destiné à appuyer la réponse des autorités marocaines vise à limiter la propagation du virus, et par conséquent les difficultés sociales et économiques dues à la pandémie".

"Le programme aidera à améliorer les capacités de dépistage et de traitement des cas de Covid-19, ce qui contribuera à atténuer les répercussions négatives de la pandémie sur l'économie», a-t-il expliqué.

Dans son analyse de la réponse du Royaume à cette crise sanitaire inédite, la Banque mondiale a rappelé que dès les prémices de la pandémie de Covid-19, le Maroc a pris des mesures drastiques pour tenter de contenir la propagation du virus.

Au moment de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire le 20 mars, le pays ne comptait que 77 cas de contamination. Tous les événements publics ont été suspendus, de même que les voyages internationaux, tandis que les déplacements urbains et entre villes ont été soumis à un contrôle draconien, rappelle-t-on.

Parallèlement aux efforts déployés par les autorités pour juguler la pandémie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a joué un rôle clé dans la coordination de l'appui fourni au Maroc par les

partenaires de développement. "C'est, entre autres raisons, la capacité limitée du système de santé marocain à gérer une vague importante de contaminations qui a poussé les autorités à imposer sans tarder des mesures strictes de confinement", estime la Banque mondiale qui a relevé que les dépenses publiques pour la santé "demeurent à un niveau relativement bas".

Dans un contexte de ressources limitées, la pandémie de Covid-19 a posé de multiples défis au ministère de la Santé qui a dû gérer une crise sanitaire sans précédent et "faire preuve d'agilité et d'anticipation" pour répondre aux différents enjeux de la pandémie, relève encore la même source en soulignant que le Maroc s'est révélé "résilient en parvenant à déployer une réponse d'urgence, à mettre au point une série de protocoles thérapeutiques pour les malades Covid-19 et à équiper les hôpitaux à travers le pays en matériel médical et de protection, tout en augmentant rapidement la capacité en lits et les services de soins intensifs". D'après la Banque mondiale, le ministère de la Santé a en outre intensifié ses efforts de communication en assurant des points quotidiens sur l'évolution de la situation épidémiologique en s'appuyant sur un système d'information électronique rassemblant les résultats des tests de diagnostic, permettant ainsi "un suivi en temps réel de l'épidémie et des prises de décision fondées sur des données fiables".

70 % des touristes marocains passeront leurs vacances d'été au Maroc

Selon le baromètre post-Covid-19 réalisé par l'ONMT

Après une période de confinement strict de près de trois mois et à la veille de la reprise, l'ONMT a jugé essentiel de connaître l'état d'esprit des Marocains suite à cette crise sanitaire sans précédent et de voir dans quelles mesures cela a impacté leur comportement en matière de vacances et de voyages.

A cet effet, l'Office a dévoilé, hier, les résultats obtenus au travers d'une étude réalisée auprès de 2800 répondants, représentatifs de la population marocaine urbaine relevant de tranches d'âges allant de 18 à 75 ans, répartis sur l'ensemble des régions du Royaume et représentatifs de toutes les catégories socio-professionnelles.

Selon ce baromètre, l'incertitude sur la mobilité, les contraintes économiques et sanitaires, mais aussi les prises de conscience patriotique constituent autant d'éléments qui feront que les Marocains vont opter pour un tourisme majoritairement domestique cet été.

En effet, 70% des personnes interrogées déclarent vouloir voyager au Maroc. Le voyage est perçu en général comme une façon de se libérer de la pression subie par le confinement.

Bien que 60,6% d'entre eux disent vouloir laisser passer un mois avant de voyager (régions

de Casablanca-Settat et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ainsi que les CSP A et B), ils n'ont pas abandonné pour autant leur désir de vacances. Les CSP C1, les 18-24 ans, les plus de 65 ans, les habitants de Draâ-Tafilelt et ceux du Sud ont en revanche bien l'intention de passer plus de temps en voyage.

« Ainsi, plus d'une personne sur deux compte voyager en famille réduite (couple+enfants), essentiellement les 35 à 55 ans, les habitants de Souss-Massa et ceux du Sud. Les CSP AB et les plus de 55 ans sont plus nombreux à vouloir voyager en couple alors que les 25 à 34 ans préfèrent voyager seuls », rapporte l'ONMT.

Il ressort également de l'étude que 36,5% des questionnés envisagent de visiter la famille, alors que 29,1% souhaiteraient aller en bord de mer, tandis que 26,6% ont une préférence pour la nature. Les amateurs de la mer se trouvent surtout parmi les AB, les 18-34 ans, les habitants de Casa-Settat et de Fès-Meknès. Quant aux amateurs des voyages dans la nature, on les retrouve surtout parmi les C1, les 55-64 ans et les habitants de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Pour encourager au voyage, les principales mesures de motivations préconisées par l'échan-



tion interrogé sont des offres promotionnelles adaptées pour 57% des personnes interrogées, et l'application de mesures sanitaires strictes au niveau des établissements touristiques pour 55% d'entre eux.

Ainsi, l'ONMT met à disposition cette étude au profit des opérateurs du secteur du tourisme afin qu'ils aient un véritable outil marketing et une vision plus claire de la demande des voyageurs marocains. Ce qui leur permettra de répondre

spécifiquement aux attentes des voyageurs notamment par des offres familles adaptées ou par des séjours en couple ou entre amis.

Les activités privilégiées lors du voyage sont donc pour l'essentiel la plage et le farniente, la visite de villes, les sites naturels, le patrimoine historique et architectural, les sports nautiques, le shopping... Ce sont là autant de motifs de séjour et de loisirs auxquels notre pays peut répondre par sa grande diversité dans l'en-

semble de ces régions.

L'ONMT se félicite, d'une part, que 70% de nos concitoyens déclarent vouloir voyager dans leur pays cet été, encourageant ainsi la préférence nationale et supportant les opérateurs touristiques nationaux en particulier et l'économie marocaine en général et s'engage, d'autre part, à prendre en compte les principales données de cette étude afin d'y répondre par des actions marketing et de communication adaptées.

Le Nord lorgne le tourisme intérieur



Le magazine du Club de la presse de la ville ocre a organisé dernièrement une vidéoconférence avec

l'Association régionale de l'industrie hôtelière de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (ARIH).

Les participants ont, en l'occasion, souligné que la crise sanitaire a fortement impacté le secteur dans de nombreuses régions où le mouvement touristique s'est tari du fait de la fermeture des frontières, des restaurants, des hôtels, des maisons d'hôtes, des agences de voyages et de la suspension des vols aériens et terrestres et des visites touristiques, mettant au chômage technique un grand nombre de salariés et menaçant leurs emplois à plus ou moins court terme.

Dans ce contexte, Ali Al-Qadri, président de ladite association, a indiqué que depuis la propagation de l'épidémie de Covid-19, plusieurs réunions ont été organisées par les différentes instances syndicales de la profession afin d'étudier la situation, de chiffrer les dommages subis par le secteur et de soumettre des propositions à même de permettre de surmonter cette crise.

Il a également précisé que la situation actuelle nécessite la solidarité de tous les

professionnels du tourisme et la mise sur pied d'une stratégie à même de permettre la relance de l'activité après la levée du confinement.

Il a, dans ce sens, demandé aux opérateurs de faire montre d'innovation et de chercher de nouvelles opportunités commerciales dans le cadre d'une coopération plus forte avec tous les partenaires.

Quant à Samira Lakthiri, secrétaire générale d'ARIH, elle a appelé à l'opérationnalisation de toutes les propositions et programmes à même de pouvoir contribuer à faire reprendre toutes ses couleurs au secteur touristique.

L'association ayant fait de gros efforts pour mettre en place une plateforme interactive, il est nécessaire de se concentrer sur le tourisme intérieur durant la première phase qui suivra la fin de l'état d'urgence sanitaire et d'œuvrer à l'encourager à travers des offres appropriées dans le respect des mesures sanitaires édictées par les pouvoirs publics, a-t-elle conclu.

Atik Essaid

La mise en œuvre du Registre social est un projet stratégique

Entretien

Le politologue et chercheur en droit constitutionnel à l'Université Hassan II de Casablanca, Atik Essaid, revient dans un entretien à la MAP sur les finalités et le contexte de mise en place du projet de loi sur le dispositif de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social, portant création de l'Agence nationale des registres, adopté mardi par la Chambre des conseillers.



Que pouvez-vous nous dire sur le contexte général du projet de loi compte tenu des mutations internationales liées à la propagation du coronavirus ?

Le projet de loi n° 72.18, relatif au dispositif de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social, portant création de l'Agence nationale des registres, vient parachever la mise en œuvre d'une série de réformes initiées dans le domaine social que connaît le Royaume, sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, pour la promotion des principes de la justice sociale et d'un nouveau pacte de cohésion sociale, au profit des catégories sociales vulnérables.

Ce projet intervient dans un contexte mondial marqué par la révolution numérique et le rôle de plus en plus important de la numérisation de l'administration dans la collecte et la modernisation des données sociales.

A cet égard, la numérisation de l'administration publique permet d'accélérer la cadence de la gestion administrative dans ce domaine, à travers la facilitation et l'amélioration de la réforme de l'administration dans l'espace social, tout en adoptant des critères objectifs et précis avec un recours plus prononcé à la technologie moderne.

En fait, la crise sanitaire du Covid-19 a permis de mettre en

place moult initiatives solidaires, le but étant de fortifier le tissu social et de limiter les répercussions de la pandémie tant au niveau économique que social. D'autant plus que la crise nous a incité à établir des priorités pour sortir indemnes de cette situation difficile, de même qu'elle a mis en évidence la nécessité d'instaurer un registre social unifié.

Le projet de Registre social unifié devrait donc être le mécanisme le plus efficace et le plus performant pour faciliter les opérations et procédures d'aide sociale.

Dans quelle mesure l'instauration d'un Registre social unifié s'avère importante et quelles nouveautés apporte le projet de loi 72.18 et ses perspectives d'avenir ?

Le chantier du Registre social visant à faciliter et à accompagner les opérations d'inscription des familles et des personnes désireuses de bénéficier des programmes d'appui social est un projet social stratégique aux dimensions multiples, fondé sur l'ambition de réduire les disparités sociales et spatiales, puisqu'il concerne des franges entières de la société marocaine.

A cet effet et comme stipulé dans ses articles 1 et 2, le projet de loi tend à établir un système national d'inscription des familles et des personnes souhaitant bénéficier des programmes d'appui social, su-

pervisés par les administrations publiques et les collectivités territoriales par le biais d'un registre social unifié, d'un registre national de la population et d'une Agence nationale des registres chargée de gérer ce dispositif.

Le Registre permet de traiter les données socioéconomiques relatives aux familles par voie électronique, à travers un travail régulier de collecte, d'inscription et de mise à jour, mais aussi une notation périodique des familles conformément aux données liées à leur situation sociale, selon une méthode de calcul bien définie avec la possibilité pour les ménages de revoir cette notation via l'agence nationale des registres, comme stipulé par l'article 16 du projet de loi.

Le texte se traduira par la mise en place d'une banque de données sociales qui se positionnera comme cadre unifié pour le suivi de l'opération d'aide sociale sur la base de critères clairs préétablis.

Quelles sont les considérations qui ont présidé à l'élaboration du projet de loi 72.18 et les modalités de sa mise en œuvre sur le terrain ?

Le Maroc a besoin de mettre en œuvre les principes de gouvernance administrative dans les programmes de protection sociale, afin de remédier aux dysfonctionnements de façon efficace, condition sine qua non pour consolider les bases de la justice sociale et spa-

ciale et améliorer les conditions de la paix sociale considérée comme un levier pour stimuler le processus de développement.

Ce projet social, dans toutes ses dimensions et compte tenu de son importance pour le développement durable, incarne la volonté de passer de la gestion classique à l'investissement dans la technologie, de définir des mécanismes pour une meilleure organisation des programmes d'appui social. Il s'agit aussi d'unifier les programmes de protection sociale dans un cadre unique et intégré compte tenu du fait que plus de 120 programmes sociaux dotés de budgets conséquents ont été lancés durant les dernières années, mais dont l'effet escompté tarde à se concrétiser.

Le passage d'un texte juridique à une mise en œuvre optimale des dispositions du projet de loi n°72.18 nécessite l'adoption d'une approche participative avec un accent particulier sur la valorisation et la capitalisation des acquis en bénéficiant d'expériences internationales réussies dans ce domaine.

Le Maroc est au-devant d'un nouveau tournant dans le domaine de la numérisation des données sociales, visant à créer la plus grande base de données biométriques, un projet qui contribuera à réduire la fragmentation des données sociales de manière à garantir la fiabilité, la qualité et l'exactitude du ciblage et du soutien social direct.



Recrudescence inquiétante du coronavirus chez les géants chinois et indien



La Chine et l'Inde affrontent une expansion inquiétante du nouveau coronavirus, qui poursuit en revanche son reflux en Europe où se multiplient les signes d'un retour à la normale y compris dans le sport, mais fait encore des ravages au Brésil.

Alors que la Fédération française de tennis a annoncé qu'elle prolongeait jusqu'en novembre l'interdiction des grands rassemblements pour éviter la résurgence du coronavirus, qui l'a pourtant relativement épargnée.

Situation beaucoup plus confuse en Russie, pays aux plus de 550.000 cas pour moins de 7.500 morts où, bien que le président Vladimir Poutine ait annoncé que le pic de la pandémie était "passé", déjà seize villes et douze régions

ont annoncé qu'elles n'organiserait pas de défilé le 24 juin pour célébrer la victoire de 1945, par crainte des contaminations.

"La crise est là, mais elle est gérée", a quant à lui affirmé le chef du gouvernement du Brésil, le général Walter Braga Netto, bien que le pays, avec plus de 45.000 morts, ait encore fait état la veille d'un nouveau record de près de 35.000 nouveaux cas confirmés en 24 heures.

Mais c'est à Pékin que la situation épidémique est jugée "extrêmement grave" par les autorités, faisant craindre une nouvelle vague de contaminations. 137 personnes ont été contaminées depuis la semaine dernière dans la mégapole de 21 millions d'habitants.

La Chine avait pourtant endigué à force de quarantaines et de dépistages le coronavirus, apparu fin 2019 à Wuhan dans le centre du pays et qui a fait depuis plus de 445.000 morts dans

le monde.

Et les autorités ont fait état de cas isolés dans les provinces du Hebei (nord) et du Zhejiang (est), mais aussi dans la grande métropole de Tianjin (16 millions d'habitants), située au sud-est de Pékin. "On ne peut rien y faire", confie à Pékin, résigné, le patron de la salle de sport Break Fitness, dans le quartier très touché de Fengtai, Xiao Tianwei, qui a fermé ses portes pour faire dépister son personnel. Ce rebond des infections, centré autour du marché géant de Xinfadi au sud de la capitale, a poussé les autorités aéroportuaires à annuler mercredi plus d'un millier de vols au départ et à l'arrivée des deux aéroports de Pékin.

Autre symbole du brusque reconfinement en cours à Pékin: les écoles ont refermé leurs portes mercredi et les habitants sont invités à reporter tout voyage non essentiel.

Situation préoccupante aussi en Inde, où le bilan s'est alourdi de 2.000 morts en un jour, portant le total à 11.903 décès.

Même si cette hausse brusque est partiellement imputable à des révisions de chiffres à Bombay et New Delhi, deux des villes les plus durement frappées, l'épidémie continue de progresser au rythme d'environ 11.000 nouveaux cas confirmés par jour. Et ce alors que le système de santé indien est déjà saturé et que les experts estiment que le pic reste à venir.

Les autorités de la capitale New Delhi disent s'attendre à plus d'un demi-million de malades du Covid-19 à fin juillet dans la mégapole de 20 millions d'habitants, soit une multiplication par près de 20 en moins de deux mois.

Face à l'expansion du virus, une lueur d'espoir est venue mardi des responsables de l'essai clinique britannique Recovery, qui ont découvert qu'un médicament de la famille des stéroïdes, le dexaméthasone, réduisait d'un tiers la mortalité chez les malades les plus gravement atteints. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a salué une "percée scientifique".

L'OMS a en revanche annoncé mercredi l'arrêt des essais de l'hydroxychloroquine, un dérivé de l'antipaludéen chloroquine, n'ayant constaté aucun effet sur la mortalité des malades du Covid-19 soignés avec ce médicament qui a suscité tant de débats. Beau symbole, l'Espagne a rouvert mercredi au public l'Alhambra de Grenade, joyau de l'architecture islamique et monument parmi les plus visités du pays.

"C'est une fierté d'être ici et d'être la première personne à visiter l'Alhambra" depuis sa

réouverture, a confié à l'AFP Mariana Castro Mendoza, une Mexicaine de 36 ans habitant dans cette ville du sud de l'Espagne.

La liberté de circulation ne sera cependant rétablie en Espagne que dimanche, jour également où les frontières espagnoles rouvriront pour les ressortissants européens.

La Suède, qui a pris des mesures plus souples que ses voisins pour contenir la pandémie, a franchi mercredi la barre des 5.000 décès. Selon un bilan de l'AFP basé sur des sources officielles, elle est aujourd'hui l'un des pays du monde les plus touchés, avec 499,1 morts par million d'habitants, derrière la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Les conséquences de la pandémie sur l'économie européenne continuent de se faire sentir: le marché automobile s'est encore effondré de 52,3% en mai sur un an, tandis que les salariés de grands pays de la zone euro ont vu leur revenu fondre de 7% durant le confinement.

Une trentaine d'associations européennes ont d'ailleurs demandé mercredi à l'Union européenne d'augmenter "les moyens dédiés à la lutte contre la pauvreté et à l'aide alimentaire" face à "une vague de pauvreté sans précédent aggravée par l'épidémie".

Air France devrait annoncer prochainement la suppression, sur la base du volontariat, de plusieurs milliers de postes, face à la crise liée au coronavirus, ont affirmé mercredi à l'AFP plusieurs sources syndicales.

Quant au football, il a repris ses droits mercredi dans son berceau natal, l'Angleterre, attendu impatiemment par des millions de téléspectateurs dans le monde, pour un final frénétique de 92 matches à huis clos en six semaines.

Aux Etats-Unis, 117.290 décès ont été enregistrés, soit plus que le nombre de soldats américains tués durant la Première Guerre mondiale (environ 116.500 selon le département des Anciens combattants).

La pandémie continue de faire rage en Amérique latine et aux Caraïbes, qui ont dépassé les 80.000 décès. La moitié a été recensée au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé. Le Chili a passé le seuil des 220.000 contaminations mercredi.

En Afrique, les soignants en première ligne face à la pandémie se disent sous pression. Selon le ministère sud-africain de la Santé, plus de 2.000 professionnels du secteur ont contracté le virus et au moins 17 en sont morts.

Merkel veut un accord sur le plan de relance de l'UE avant fin juillet

La chancelière allemande Angela Merkel souhaite qu'un accord soit trouvé avant fin juillet sur le plan de relance européen inédit de 750 milliards d'euros suite à la pandémie de nouveau coronavirus.

"Le mieux serait que nous parvenions à un accord avant la pause estivale" des institutions européennes fin juillet, a-t-elle déclaré devant les députés allemands à Berlin.

Le Parlement européen et les parlements nationaux auraient alors le temps de ratifier cet accord ainsi que le prochain Budget de l'Union européenne - dont il doit faire partie - "d'ici la fin de l'année", a ajouté Mme Merkel, appelant l'Europe à "agir rapidement et de manière décisive".

Les dirigeants européens tiendront vendredi un premier sommet par visioconférence sur ce plan de relance massif destiné à soutenir l'économie européenne sinistrée par la pandémie.

Mais "seul un premier échange est prévu pour l'instant" à cette occasion, a expliqué Mme Merkel.

"Il y aura ensuite des consultations intensives menées par le président du Conseil européen" Charles Michel, et "nous ne pourrions prendre des décisions que lors d'une réunion physique du Conseil européen" ultérieurement, a-t-elle fait valoir.

L'Allemagne prend le 1er juillet pour six mois la présidence tournante de l'UE et est donc appelée à jouer un rôle clé dans les tractations des prochaines semaines.

"La situation est loin d'être facile mais j'espère que tous les Etats membres agiront dans un esprit de compromis face à cette situation sans précédent", a jugé la dirigeante allemande.

Un appel en direction des pays dit "frugaux", c'est à dire partisans de la rigueur budgétaire, tels que les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède ou le Danemark, qui sont très réservés à l'égard du plan de relance de l'UE.

Ce dernier est largement inspiré d'une proposition de Mme Merkel et du président français Emmanuel Macron. Il prévoit 500 milliards d'euros redistribués dans le cadre du prochain Budget de l'UE sous forme de subventions, notamment aux régions les plus touchées par l'impact du coronavirus, et 250 milliards d'euros de prêts.

Pour la chancelière, qui quittera le pouvoir en 2021, "jamais auparavant la cohésion et la solidarité n'ont été aussi importantes qu'aujourd'hui".

"La crise ne peut être surmontée que si nous agissons les uns pour les autres et avec les autres", a plaidé Mme Merkel à l'attention des pays sceptiques sur le plan de relance.

Les licenciements continuent aux Etats-Unis malgré le plan de sauvegarde



Comme la pandémie de Covid-19 ravageait son activité dans le tourisme, Arrangements Abroad a dû se mobiliser pour obtenir un prêt de 597.000 dollars dans le cadre du programme de sauvegarde de l'emploi mis en place en urgence aux Etats-Unis.

Les fonds du Paycheck Protection Program (PPP) ont permis à cette société basée à New York, spécialisée dans l'organisation de voyages culturels, de payer les salaires de son personnel pendant quelques mois.

Mais elle n'a pu éviter des licenciements: la semaine dernière, elle a dû se défaire de six de ses 30 employés, signe que malgré les efforts financiers inédits de l'Etat, la pandémie continue ses ravages sur l'emploi.

Pourtant, "nous avons dépensé chaque centime", soupire Jim Friedlander, président de l'entreprise.

Jeudi, le ministère du Travail devait dévoiler le nombre de personnes ayant pointé au chômage la semaine dernière, qui devrait avoir diminué par rapport à la semaine précédente. Mais il restera très supérieur à la tendance d'avant la pandémie.

"Le pire en matière de licenciements est derrière nous", résume Lydia Boussour, éco-

nomiste chez Oxford Economics. "Mais il y en aura encore."

Elle estime que 60% des emplois perdus seront recréés d'ici la fin de 2020 mais les travailleurs toujours au chômage mettront beaucoup plus de temps à trouver des opportunités d'emploi.

Le flux constant de licenciements reflète le bilan mitigé du programme PPP, certaines entreprises à l'instar de Arrangements Abroad continuant de réduire ses effectifs quand d'autres comme Legacy Toys, dans le Minnesota, ne parviennent toujours pas à réembaucher la majorité du personnel.

Le programme, qui fournit des prêts aux petites et moyennes entreprises affectées par le coronavirus pour couvrir les salaires de leurs employés et une partie du loyer, avait été élaboré dans le cadre de la loi CARES, un gigantesque plan d'aide aux entreprises et ménages de quelque 2.200 milliards de dollars. Les prêts sont annulés si les entreprises gardent ou réembauchent leurs employés pendant une certaine période.

Le déploiement de ce dispositif a été poussif, l'afflux de demandes ayant été tel que les systèmes informatiques de l'administration américaine ont planté.

Des prêts de la première tranche de 350 milliards de dollars du programme avaient en outre été accordés à des entreprises plus grandes qui ne pouvaient, en principe, pas y prétendre. Celles-ci dont une équipe de la célèbre NBA, ont dû rembourser.

La demande pour la seconde tranche du PPP a diminué.

Si les 350 milliards de dollars initiaux ont été rapidement dépensés, 130 milliards de la seconde tranche sont encore disponibles, ce qui pourrait être le signe que moins de petites entreprises se voient accorder des prêts, faute d'être viables.

Pourtant, le PPP a probablement contribué à la baisse du chômage et aux créations d'emplois en mai, estiment les économistes.

Pour le patron de Arrangements Abroad, le PPP a fourni à l'entreprise une chance de se repositionner pour l'avenir.

"Nos employés sont financièrement et psychologiquement mieux" lotis, a aussi estimé M. Friedlander.

Pour autant, il souligne que désormais ce n'est pas d'un prêt dont sa société a besoin mais d'un vaccin "pour que les gens se sentent en sécurité" pour travailler et voyager.

Pour l'heure, il ne voit pas de reprise avant la mi-2021.

De son côté, Legacy Toys a utilisé son prêt PPP pour créer une entreprise de commerce en ligne opérant à partir de ses sept magasins du Minnesota et du Dakota du Nord.

Les clients n'étant toujours pas autorisés à entrer dans les magasins, la demande "monte en flèche" pour la collecte de jouets devant les magasins après avoir été commandés en ligne, a indiqué le propriétaire Brad Ruoho.

Pour autant, Legacy, qui a obtenu un prêt PPP de 160.000 dollars, n'a pu réembaucher que 35 de ses 75 membres employés car les centres commerciaux fonctionnent avec des horaires réduits.

Les efforts de l'entreprise ont aussi été mis à mal par les manifestations à Minneapolis après le meurtre de George Floyd.

Pendant une semaine, un magasin a été inaccessible et l'entreprise a perdu environ 40 colis brûlés dans un bureau de poste de Minneapolis qui a été pillé.

Mais "nous sommes des combattants. Nous n'abandonnerons pas", jure M. Ruoho.

Des guéris du virus en Afrique en guerre contre le déni et la stigmatisation

Influents ou anonymes, des malades ayant guéri du Covid-19 en Afrique combattent après leur traitement un autre combat, contre le déni de la maladie, la stigmatisation des malades, l'ignorance et le manque de moyens.

C'est particulièrement vrai à Kinshasa où les habitants défient les équipes de prévention au cri de "corona eza te!" (il n'y a pas de corona, en lingala).

"J'en suis une expérience vivante: la maladie existe. Et je demanderais aux gens qui ont encore des doutes de faire très attention, car je peux confirmer que j'ai souffert", explique le caricaturiste Thembo Kash.

"Je crois qu'il faut prendre (le nouveau coronavirus) au sérieux, respecter les mesures barrières et suivre à la lettre les conseils des autorités sanitaires", affirme le dessinateur, davantage habitué en temps ordinaire à fustiger les incohérences de ces mêmes autorités dans ses croquis satiriques.

"Comme beaucoup j'étais sceptique. Comme beaucoup, j'ai pensé que cette maladie resterait en Chine. Et pourtant j'ai été victime de cette maladie mortelle", assure dans un vidéo

la ministre de l'Economie Acacia Bandubola, guérie mais qui a perdu deux proches du Covid-19.

Les survivants ont "le devoir et la mission" de sensibiliser la population, estime-t-elle, ajoutant: "Ne stigmatisons pas les malades, faisons preuve de compassion envers ceux qui en ont besoin".

"Il y a de la stigmatisation", confirme un autre malade guéri, le journaliste Dieunitt Kanyinda. "Mes enfants dans le quartier ont été surnommés +Covid+. On les a appelés +corona+. Ça, c'est un comportement qui pousse les gens à se cacher".

Le journaliste passe systématiquement des messages de sensibilisation dans ses émissions "pour qu'on comprenne que ce n'est pas une maladie de la honte, qu'on peut en guérir".

Au Sénégal, l'humoriste Samba Sine, alias "Kouthia", compte aussi consacrer "une quinzaine d'émissions" à la sensibilisation de la population lors de son retour à la télévision, prévu dans deux mois.

Diagnostiqué début mai, il a dû pour la première fois depuis 10 ans interrompre son programme satirique quotidien sur la chaîne privée

TFM, dans laquelle il tourne en dérision Donald Trump en se fardant le visage en blanc.

L'humoriste de 49 ans a passé 20 jours en réanimation, avec la mort aux trousses: "Il y avait cinq personnes et chaque jour on m'annonçait la mort de quelqu'un. Le dernier jour, j'ai regardé à droite, il n'y avait plus personne. A gauche, personne. Seulement moi. J'ai eu peur".

Protégé sans doute par sa notoriété, il n'a pas souffert de discrimination. "Les gens me lancent des prières de bon rétablissement", dit-il mais "les gens portaient en courant" devant certains membres de son équipe, également contaminés.

"On ne doit pas fuir les gens, parce que tôt ou tard, on va revenir dans la société et on va être ensemble", estime-t-il en dénonçant un "racisme médical".

En Afrique du Sud, pays africain le plus touché par la maladie (plus de 76.000 cas), des malades guéris se sont lancés dans le partage d'expériences.

"Là où je travaille, quatre d'entre nous avons eu la maladie", avance Christine, une analyste de 28 ans, qui fait partie des 250 premiers cas avec son compagnon Dawie, 30 ans.

"Nous avons des sessions hebdomadaires

depuis la maison sur (l'application de visioconférence) Teams pour parler à nos collègues de la maladie et répondre aux questions", ajoute la jeune femme qui, comme son compagnon, a perdu 30% de sa capacité pulmonaire.

Tous deux regrettent de ne pas être allés chez le médecin dès qu'ils sont tombés malades. "On nous a conseillé de ne pas aller à l'hôpital pour ne pas propager le virus. Il semble que cela ait été un mauvais conseil", relève Dawie, avocat.

Megan, 35 ans, originaire du Cap, a lancé en mars sur les réseaux sociaux le compte "Living-CoronaPositive", sorte de "Guide du malade du Covid-19".

La jeune femme - qui n'a pas souhaité donner son nom de famille - raconte son expérience d'ancienne patiente et donne des conseils. Elle a lancé aussi une initiative pour aider les plus pauvres à prévenir la propagation du virus.

"Le projet s'appelle +Mains étincelantes+ avec pour objectif la remise de 10.000 savons à 20.000 personnes chaque semaine", résume-t-elle, dans un appel aux dons. "Avec 150 rands (environ 7,75 euros), on peut distribuer 100 savons à 100 personnes dans le besoin!".

Des filles brisent les restrictions abusives

Par Sofia Boukharta

Horizons

Cette histoire raconte l'aventure de trois amies intimes. Leurs âges ne dépassaient pas vingt ans.

La première, Kamar, est une fan des arts divers et des métiers de cinéma et théâtre. Mais son père lui interdisait de pratiquer cette passion, et il continuait à la traiter cruellement tout en l'empêchant de poursuivre ses études supérieures. Par ces restrictions abusives injustifiées, elle devenait, contre son gré, comme une femme de ménage dont les missions journalières se limitaient à la gestion des affaires domestiques. Bref, elle se sentait privée de toute sorte d'ambition passant ses longues heures journalières sans rêves et sans horizons.

La seconde, Diae, est victime des traditions du village, son père l'a forcée à se marier, elle et sa sœur, à deux vieillards pour de l'argent.

Quant à la troisième fille, Ayloul, elle était orpheline car elle a perdu sa mère quand elle était petite. Elle vivait avec sa cruelle belle-mère, qui la méprisait et l'obligeait tout au long de la journée à faire tous les travaux domestiques.

Lors de leur rencontre dans le parc de la ville, elles ont amèrement et douloureusement échangé leurs souffrances, et ont décidé de coopérer discrètement afin d'émigrer en France pour réaliser leurs rêves, exprimer librement leurs ambitions, chercher un moyen de garantir leur avenir et de protéger leur dignité.

Elles ont décidé de rentrer chez elles pour se préparer à la réalisation de ce projet.

Kamar est en dialogue avec sa mère sur les détails du projet en question essayant de la persuader et de décrocher son soutien.

Kamar: Comme vous le savez, ma chère mère, ma vie est devenue un enfer à cause des pressions continues et accablantes de mon papa. J'ai souvent le sentiment que je ne jouerais dans ma vie que le rôle d'une femme de ménage chez des familles riches du centre-ville ou chez un pauvre homme comme une épouse sans moyen et sans refuge.

Mère: Sois sûre ma fille que je suis toujours satisfaite de toi et je comprends très bien ta situation, tes angoisses et tes inquiétudes. En effet, le comportement de ton père envers toi est une grande injustice. Malgré son niveau d'instruction, le pauvre n'a pu échapper aux mimétismes traditionnels aveugles et à la lourdeur des traditions et coutumes usées et dépassées par le cours de l'histoire. Vas-y, prends autant d'or que je possède et vends-le et je suis sûre que le montant que tu percevras en contrepartie te suffira largement pour assurer ta participation aux dépenses de ton immigration avec tes amies. Mais méfiez-vous toutes, gardez votre secret et prenez les mesures nécessaires pour que vos pères et frères ne le découvrent pas.

Kamar: Merci, chère maman.

Kamar s'est blottie dans les bras de sa mère et l'a fortement embrassée, en lui exprimant son grand amour.

Diae est assise avec sa mère et sa sœur pour les informer de sa migration avec ses deux amies en France.

Diae: Maman, sœur, je vais émigrer en France avec Kamar et Ayloul.

Mère: Que dis-tu, tu plaisantes ma fille? Je n'exclus pas si ton père découvre par ses propres moyens cette idée, qu'il t'emprisonnera à la maison et te torturera jusqu'à la mort.

Diae: Ne crains rien ma mère, c'est un secret entre nous. Je n'oublierai jamais ton soutien. Quant à mon père, lorsqu'il recevra la nouvelle de ma réussite dans la vie, il sera immédiatement satisfait de moi dès qu'il recevra mon premier soutien financier.

La mère embrassa sa fille et lui donna de l'argent.

Sa sœur Aicha est sortie en pleurant et elle a décidé de discuter, pour la première fois, avec son père de son destin et celui de sa sœur.

(Elle frappe à la porte)
Aicha: Etes-vous à l'intérieur, papa?
Père: Oui ma fille, entre.

Aicha: Papa, tu ne peux pas m'obliger à épouser un vieillard à cause de l'argent et pour donner l'impression aux villageois que tu respectes les traditions de nos ancêtres. Je veux terminer mes études et devenir professeur universitaire.

Père: Quelle absurdité, j'ai déjà lu votre « fatiha » avec les familles de vos futurs maris. Par conséquent, vos mariages sont incontestables.

Aicha: Non, vous ne pouvez pas me forcer à me marier contre mon gré. (Le père gifle sa fille et cette dernière s'est mise à pleurer et courut vers sa chambre pensant au suicide pour échapper à ce destin insupportable)

Après qu'Aicha ait pleuré de façon hystérique, elle reprit son calme et se dirigea vers la chambre de sa sœur Diae et lui demanda de l'emmener avec elle. Cette dernière accepta sur le champ car elle refusa qu'elles soient toutes les deux victimes d'un tort paternel transformant leurs vies en enfer.

Ayloul lors d'une visite à sa grand-mère.

Ayloul: Grand-mère, je vais émigrer en France, avec mes deux amies Diae et Kamar.

Grand-mère: Où vous allez habiter là-bas et comment allez-vous vous débrouiller dans votre vie, ma fille?

Ayloul: Grand-mère, je suis venue te dire au revoir, j'ai déjà pris ma décision.

Grand-mère: Donc, prenez ce montant d'argent, c'est la somme que je possédais depuis les funérailles de ton grand-père.

Ayloul: Merci beaucoup ma grand-mère.

Grand-mère: Tant que vous êtes sûres de votre sécurité, je vous souhaite bonne chance.

À quatre heures du matin, les quatre filles se sont rassemblées au lieu convenu. Elles ont vérifié tout d'abord



la somme d'argent qu'elles possédaient. Elles ont constaté qu'il leur manquait mille dirhams. Aicha décida de leur donner son précieux collier d'or authentique pour le vendre. Les filles se sentirent heureuses et continuèrent à dormir pour rejoindre le voilier le lendemain.

Après avoir menacé cruellement la mère, le fiancé de Diae a pris connaissance de la fuite et de la destination de sa fiancée et sa sœur.

Dimanche à minuit: port:

Après que les filles ont emballé soigneusement leurs affaires, elles se sont rendues au port à l'heure prévue. À leur arrivée, Aicha leur a demandé d'aller aux toilettes. En attendant, le fiancé de Diae est soudainement apparu, les pointant avec son fusil. Soudain, Aicha le perçut, prit un bâton épais sur son chemin, le suivit à pas de loup et le frappa violemment sur sa tête. Le pauvre tomba et perdit connaissance. Les filles se sont enfuies avant l'arrivée de la police.

Mardi à 1 heure : Arrivée à Paris, France

Après deux jours de voyage en bateau de Tanger à Nice, les quatre filles sont montées dans le bus à destination de Paris. Juste après avoir quitté la gare, elles rencontrèrent leur amie d'enfance qui les attendait.

Suite à une succession de rencontres avec les associations des droits de l'Homme à Paris, tenues grâce à son aide, elles ont pu décrocher le droit de s'installer définitivement, individuellement ou collectivement, dans les foyers de jeunes sans abri au centre de la ville près des instituts et universités des études supérieures.

Aicha: Nous devons nous séparer pour protéger notre secret. Nous ne savons pas ce qui est arrivé au fiancé de Diae, et sa mort probable pourrait perturber notre plan et notre nouveau projet de vie.

Ayloul: Je suis d'accord avec Aicha, chacune de nous doit se rendre au lieu de résidence pour lequel elle est affectée.

Kamar: N'oubliez pas mes amies

que nous avons quitté nos familles pour réaliser nos rêves en travaillant, jour et nuit, avec persévérance.

Kamar s'est inscrite à l'Institut des arts contemporains et à la Faculté de droit, et son parcours migratoire a abouti au bout de ses études à l'obtention d'une licence légale pour pratiquer le métier d'avocat. En plus, elle a réussi à devenir une cinéaste célèbre. Elle a participé à plusieurs films et pièces de théâtre à Paris. Sa situation financière est devenue très bonne. Grâce à sa richesse, elle a pu améliorer les conditions matérielles de sa famille. Son père se sentait très fier d'elle à tel point qu'il n'a jamais cessé de raconter à ses amis son apparition sur les chaînes de télévision internationales et sur les écrans de cinéma.

Diae a réussi à exceller dans son doctorat en médecine et, grâce à ses compétences, elle deviendra directrice de l'Hôpital central de cardiologie de Paris. Elle a prodigué de l'argent et des cadeaux à sa famille. En outre, grâce à l'aide de ses connaissances en France, elle a pu inscrire ses jeunes frères et sœurs dans les instituts et universités français.

Aicha épousera un Français après sa conversion à l'islam. Il est propriétaire d'une grande entreprise. Aussi, elle a décroché un poste d'enseignante dans une école privée. À son tour, son mari a pu envoyer des contrats de travail à ses amis et cousins de sa ville natale au Maroc, pour les rejoindre facilement en tant que travailleurs migrants et résidents marocains à l'étranger.

Ayloul, à son tour, après avoir décroché le poste de manager dans un grand espace commercial, s'est forcée à pratiquer la natation en s'entraînant tous les jours de la semaine jusqu'à devenir nageuse professionnelle participant à des événements sportifs internationaux. Elle a remporté plusieurs titres et médailles d'or. Sa carrière sportive lui a permis d'amasser une grande fortune. Elle a assisté les membres de sa famille pour créer des entreprises au Maroc dans divers domaines d'activités économiques.

Le Crédit Agricole du Maroc se mobilise en faveur des agriculteurs de la région de Fès-Meknès

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) s'est mobilisé pour accompagner les mesures préconisées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, afin de faire face aux dégâts causés par la tempête de grêle au niveau de la région de Fès-Meknès.

"Fidèle à son rôle d'outil de l'Etat pour l'accompagnement de l'agriculture et du monde rural et en parfaite cohérence avec sa mission de service public, le CAM se mobilise pour accompagner les mesures préconisées par le ministère afin de faire face aux dégâts causés par la tempête de grêle au niveau de la région de Fès-Meknès", indique la banque dans un communiqué.

A cet effet, le CAM a mis en place un dispositif spécifique pour apporter l'appui nécessaire à l'ensemble des agriculteurs sinistrés, clients et non-clients, et permettre ainsi aux opérateurs de dépasser cette conjoncture difficile en les accompagnant pour la continuité et le développement de leur activité, relève la même source. Et de poursuivre que ce dispositif s'appuie sur deux volets essentiels, à savoir le traitement de l'endettement et l'accès au financement, et prend en compte les spécificités de chaque catégorie d'agriculteurs, rapporte la MAP.

Ainsi, pour les producteurs clients de la Banque, le CAM prévoit, selon les cas, soit un report des échéances des crédits de campagne, soit un report avec décalage des échéances des crédits MLT, soit une consolidation de l'encours, un financement des nouveaux investissements et du besoin en fonds de roulement ou le financement de la prochaine campagne.

Ces mesures pourraient être cumulées en fonction du degré de sinistralité constaté, précise le Groupe. Pour les agriculteurs sinistrés qui ne sont pas clients de la Banque, le CAM étudiera la possibilité de les accompagner pour le renouvellement de leurs investissements avec financement du besoin en fonds de roulement ainsi que le financement de leur prochaine campagne.

Par ce dispositif, le Groupe CAM, banque citoyenne et responsable, réitère, encore une fois, son engagement indéfectible à accompagner les agriculteurs et le monde rural en toutes circonstances, conclut le communiqué.

La contribution des sociétés de capital investissement à l'économie nationale mise en lumière



Plus de la moitié des sociétés de gestion, soit 53%, ont mené une politique ESG formalisée en 2019 qui définit leurs engagements en matière sociale et environnementale. C'est ce que révèle l'enquête réalisée par l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC).

Réalisée en collaboration avec le Cabinet Grant Thornton, l'étude montre que plus d'un tiers d'entre elles ont réalisé des due diligences ou audits ESG en phase d'acquisition et/ou de cession, a relevé l'AMIC à l'occasion de la publication de la première édition de son «Rapport d'impact du capital investissement au Maroc» exercice 2019.

Comme le souligne l'Association, « cette étude renseigne, chiffre et qualifie l'engagement du capital investissement marocain en faveur des enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) dans les sociétés de capital investissement et dans les entreprises qu'elles accompagnent et la contribution fiscale de l'industrie du capital investissement en faveur de l'économie nationale ».

Il est à préciser que 20 sociétés de gestion, représentant 80% des membres actifs de cette Association et un poids significatif au travers des 5 milliards de dirhams d'actifs qu'elles gèrent, ont pris

part à la première édition dudit rapport.

L'enquête de l'AMIC, qui regroupe la majorité des structures de capital investissement (capital risque, capital développement, capital transmission/LBO, capital retournement) installées au Maroc, montre également que le nombre de femmes dans les équipes-métier de ces sociétés de gestion s'élève à 30%, les comités d'investissement et les conseils d'administration comptant res-

pectivement 15% et 19% de femmes.

Elle révèle en outre qu'en 2019 « la croissance du chiffre d'affaires des entreprises investies s'est élevée à 12,3% pour l'ensemble des secteurs investis (27% pour les services) alors que le PIB croissait de 2,2% ».

Il ressort par ailleurs des résultats de l'étude de l'AMIC, qu'au cours de l'année écoulée, « 47% des entreprises investies par les fonds sont exportatrices et, entre 2018 et 2019, leurs exportations ont augmenté de 2% », a indiqué l'association lors d'une visioconférence organisée récemment précisant qu'à ce jour, ce sont plus de 11.000 emplois qui ont été créés dans 123 entreprises.

Autre enseignement de l'enquête : les entreprises investies affichent une amélioration significative des indicateurs RSE (mise en œuvre de plans annuels de formation, de chartes d'éthique et de valeurs, gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences ou encore actions environnementales et sociales) entre la prise de participation et la cession ou à fin 2019 pour les entreprises encore investies, note l'Association.

« L'impact des fonds est encore plus remarquable en matière de gouvernance », poursuit l'AMIC notant que celle-ci « s'im-

pose de façon drastique dans les mois qui suivent la prise de participation avec près de 100% des sociétés investies mettant en place des outils de communication et de transparence financière ».

Dans un communiqué, l'association annonce que plus de 50% des entreprises accompagnées par des fonds ont répondu à l'enquête ESG. Ce qui correspond à un total de 123 entreprises employant près de 41.000 personnes et générant près de 31 milliards de dirhams de chiffre d'affaires.

Selon la même source, « les taux de croissance annuels moyens (TCAM) du chiffre d'affaires et des effectifs dans ces entreprises à fin 2019 sont respectivement de 15,1 % et 15 % ». Ce qui, à l'entendre, confirme l'impact positif du capital investissement en matière de création de valeur et d'emplois.

Enfin, l'AMIC constate que la progression du chiffre d'affaires entre l'entrée et la sortie des fonds (ou 2019 pour les entreprises encore en portefeuille) a un impact indéniable sur l'évolution des recettes de l'Etat. Et de relever : entre 2000 et 2019, la contribution fiscale des 123 entreprises qui ont participé à l'enquête a augmenté de plus de 2,5 milliards de dirhams pour une durée moyenne de détention de 6 ans.

Alain Bouithy



Publication de la première édition de l'étude d'impact de l'AMIC

MCA-Morocco accompagne ses prestataires pour la reprise des activités du Compact II

L'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) accompagne ses prestataires et partenaires pour assurer une reprise ou un démarrage sécurisés des activités du Compact II, financé par Millennium Challenge Corporation (MCC), et ce en perspective de la levée de l'état d'urgence sanitaire et en vue d'atténuer les risques liés à la pandémie du Coronavirus "Covid-19".

Ainsi, en application des récentes lignes directrices énonçant les exigences et recommandations du gouvernement et de MCC relatives à la gestion des risques liés à la "Covid-19", l'Agence a apporté un soutien rapproché à plus de 300 prestataires et partenaires dans l'élaboration de leurs plans spécifiques d'atténuation des risques liés à la propagation du virus, indique un communiqué de MCA-Morocco.

Ces plans prévoient une panoplie d'actions telles que l'annulation de réunions non-essentielles, la tenue de réu-

nions à distance, les clôtures autour des chantiers, l'installation de panneaux clairs entre les postes de travail dans un bureau, la réorganisation des horaires de travail, l'adoption du télétravail et la suspension des déplacements non-essentiels et des formations, explique le communiqué. L'élaboration de ces plans est accompagnée par des dispositifs et des procédures permettant la collecte et la communication des données et informations portant sur la mise en œuvre de ces plans dont notamment des visites des chantiers pour s'assurer du respect des actions convenues, note l'Agence.

Le gouvernement avait conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis, représenté par MCC d'un montant de 450 millions de dollars et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier, rappelle le communiqué.

Le Trésor place 3,3 MMDH d'excédents



La Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a lancé, mercredi, une opération de placement des excé-

dents de trésorerie d'un montant de 3,3 milliards de dirhams (MMDH).

Il s'agit d'un placement, avec prise en pension, sur une journée, au taux moyen pondéré de 3%, indique la DTFE dans un communiqué.

Prêt de 48 millions de dollars de la Banque mondiale au Maroc

La Banque mondiale a approuvé récemment un prêt de 48 millions de dollars en appui au Maroc dans sa gestion des effets de la pandémie de Covid-19 au sortir des mesures strictes de confinement.

"Ce prêt s'inscrit dans le cadre d'un financement approuvé en 2015 sous la forme d'un programme axé sur les résultats et destiné à appuyer les services de santé primaire", indique, dans un communiqué, l'institution financière internationale basée à Washington.

A travers un exercice de re-



structuration de projet, une enveloppe de 13,01 millions de dollars de financements non encore décaissés au titre de ce programme sera complétée de 35 millions de dollars supplémentaires alloués par le mécanisme d'aide accélérée mis en place par le Groupe de la Banque mondiale face à la pandémie de Covid-19.

Ces fonds viendront soutenir la réponse sanitaire des pouvoirs publics en renforçant la prévention, la détection, la surveillance et la gestion des cas, indique-t-on.

«Le gouvernement a déjà pris des mesures significatives pour contrer l'épidémie et atténuer son impact sur les secteurs et les ménages vulnérables», souligne le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb, Jesko Hentschel, pour lequel le Royaume "entre à présent dans une phase délicate qui exigera la poursuite d'efforts importants en vue de contenir l'épidémie et de mobiliser des ressources pour financer la réponse sanitaire, rapporte la MAP.

Ce financement est destiné à apporter des ressources supplémentaires qui permettront au Maroc d'améliorer ses capacités de test et de mettre en place des solutions de prévention contre la propagation du virus. Selon le communiqué de la Banque mondiale, la restructuration élargit la portée du Programme pour la santé primaire en y incluant une composante dédiée à la riposte au coronavirus. Ce programme permettra d'amplifier les efforts de priorisation budgétaire du ministère de la Santé pendant cette crise et de renforcer la préparation des hôpitaux à l'urgence sanitaire.

L'enveloppe approuvée soutiendra l'achat de médicaments, d'équipements et de produits médicaux. Elle financera également l'acquisition d'équipements techniques et médicaux destinés aux laboratoires et aux hôpitaux accrédités pour la prise en charge des cas de Covid-19, tout en développant les capacités de test et la gestion des cas. "Dans cette phase critique, le pays devra assurer un dépistage de masse afin d'aplanir rapidement la courbe de l'épidémie et de permettre ainsi la réouverture de l'économie", relève l'institution financière internationale. En renforçant les systèmes de surveillance

épidémiologique, le programme a pour objectif de coupler la détection des nouveaux cas à un suivi actif des contacts, ce qui constitue des mesures prioritaires dans le contexte de l'après-confinement, précise Fatima El Kadiri, spécialiste de la santé et co-responsable du projet. En outre, le prêt de la Banque mondiale apportera des ressources supplémentaires en faveur de l'équipement et de la formation des agents de santé.

La Banque mondiale a mis en avant l'approche adoptée par le Maroc pour lutter contre la pandémie du coronavirus lui permettant aujourd'hui d'afficher l'un des taux de létalité "les plus faibles du monde" et un taux de guérison de 90 %, relevant l'engagement des pouvoirs publics à "continuer à assurer un suivi rigoureux de la situation par le biais d'une capacité accrue de tests".

"Aujourd'hui, plus de trois mois après le début de la crise, le Maroc affiche l'un des taux de létalité (nombre de décès par rapport au nombre total d'infections) les plus faibles du monde (moins de 2,6 %), tandis que 90% des cas sont guéris", a relevé l'institution financière internationale dans une analyse publiée sur son site internet.



Un financement destiné à apporter des ressources supplémentaires pour lutter contre la pandémie de coronavirus

Appel à des actions décisives et à un alignement stratégique pour redresser le secteur automobile

Les participants à un webinaire tenu, mercredi, sous le thème "Dans l'après Covid-19, de nouvelles opportunités de croissance dans l'industrie automobile à capter", ont souligné la nécessité de se focaliser sur des actions décisives, un alignement stratégique calculé et une feuille de route à long terme révisée pour pouvoir redresser ce secteur.

Intervenant lors de cette rencontre organisée conjointement par le cabinet américain d'études et de conseil en stratégie, Frost & Sul-

livan, et l'association des importateurs de véhicules au Maroc (AIVAM), Franck Leveque, vice-président de la branche automobile et transport à Frost & Sullivan, a souligné que les constructeurs et les acteurs de ce marché devront avoir plus de velléité à déployer des solutions pas seulement sur des pays individuels mais d'un point de vue global pour pouvoir parer au Covid-19, rapporte la MAP.

"En termes de production, cette industrie mettra trois à cinq ans avant d'atteindre ses niveaux

d'avant Covid", a estimé M. Leveque, indiquant que les segments de l'industrie automobile sont confrontés à plusieurs défis, notamment le stimulus à l'investissement dans l'innovation technologique, manufacturière en particulier, pour continuer l'investissement qui a été fait, ou encore la nécessité de garder en ligne de mire ce besoin de transition vers l'électrique.

Cette pandémie a augmenté l'appétence pour le commerce en ligne de l'industrie automobile, et

des solutions sont de plus en plus offertes, a-t-il fait observer, appelant dans ce sens à innover dans le monde de la digitalisation pour pouvoir encourager le client à s'intéresser davantage aux ventes en ligne des véhicules.

De son côté, le président de l'AIVAM, Adil Bennani, a fait savoir que la récession de 2020 sera plus prononcée dans le monde développé, notant que le Moyen-Orient souffrira plutôt des déconfinements et de la baisse des prix du pétrole.

La production automobile mondiale est en baisse de 21% et "le retour à la normale est plus long que lors des crises précédentes", a assuré M. Bennani, précisant qu'en Europe, les ventes se sont écroulées d'environ 40%, et qu'au Maroc jusqu'à fin mai, celles-ci se sont effondrées de 46%.

Il a en outre mis en avant la nécessité de mettre en place des stratégies à pouvoir adapter pour se remettre du ralentissement du marché et aider les acteurs du secteur automobile à préparer l'avenir.

Une visioconférence initiée par l'UNESCO et Visa For Music

Quels impacts de la crise sanitaire sur la musique ?

Une visioconférence maghrébine se tiendra aujourd'hui, sous le thème "La musique en résilience, entre le live et le digital" au temps du Covid-19, et ce à l'initiative de "ResiliArt", un mouvement relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et le festival Visa For Music.

Selon les organisateurs, la séance d'ouverture de cette conférence, organisée en partenariat avec la fondation "Hiba", sera consacrée à la discussion de la thématique "quelle place pour la culture dans la relance post Covid-19 ?", avec la participation du ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, M. Othman El Firdaouss et la directrice du bureau de l'UNESCO pour le Maghreb Mme Golda El-Khoury. Le programme de cette conférence, qui

débutera à 10h00, comprend une séance matinale consacrée à la thématique "quels impacts de la crise du Covid-19 sur la musique ?" et deux panels qui examineront "comment impulser la création musicale après la crise?" et "la musique à l'ère du numérique".

Le programme sera également marqué par l'intervention de plusieurs artistes, hommes de médias et spécialistes dans la gestion artistique marocains, mauritaniens, algériens et tunisiens, notamment Ghita Khaldi, présidente de l'Association Afrikayna Maroc, Younes Boumechdi, PDG de Hit Radio Maroc et Brahim El Mazned, directeur et fondateur de Visa For Music.

Prendront également part à cette conférence, Mourad Sakli, ancien ministre tunisien de la culture, l'artiste mauritanienne, Malouma Mint El Me-

dah, l'artiste marocain Fayçal Azizi, l'artiste tunisienne Emel Mathlouthi et le directeur du festival international de Carthage Imed Alibi.

Le festival Visa for Music est la première plateforme artistique pour la musique africaine et moyen-orientale. Il se veut un marché international incontournable des musiques du monde et des musiques actuelles, ambitionne de promouvoir les sons africains et orientaux à travers le monde, d'encourager la mobilité artistique entre les pays africains et ceux du Moyen-Orient, ainsi que de développer leurs scènes musicales à l'international. Selon ses organisateurs, il y a également une réelle volonté de contribuer à l'amélioration de la condition des artistes du Sud et de renforcer les rapports Nord-Sud et Sud-Sud dans le domaine culturel et artistique.

Chaque année, Visa For Music réunit plus de 2.000 artistes, professionnels et journalistes venus du monde entier. Le festival peut se targuer d'avoir permis à des artistes nationaux et internationaux de se faire connaître et de se produire sur des scènes dans les quatre coins du monde. Né du paradoxe du formidable dynamisme de la création artistique en Afrique et au Moyen-Orient d'un côté, mais de l'absence de visibilité de ses artistes de l'autre, Visa For Music s'est donné comme mission de leur offrir une tribune d'expression.

Lancée par l'UNESCO, "ResiliArt" s'assigne, quant à elle, pour objectif de mettre en avant la situation actuelle des industries créatives au temps du Covid-19 et sensibiliser à l'impact important de cette pandémie sur le secteur de la culture et du soutien des artistes.



Après trois mois d'arrêt, les cinémas français rouvrent leurs portes



Après les musées ou restaurants, les cinémas français s'apprêtent à leur tour à rouvrir leurs portes lundi avec de nouvelles règles sanitaires, espérant que le public sera au rendez-vous à l'issue de plus de trois mois de fermeture. Dès lundi pour certains, mercredi pour d'autres, la très grande majorité des 2.000 cinémas de France proposeront à nouveau des séances, avec des salles remplies à 50% de leur capacité au maximum, selon les préconisations du guide sanitaire élaboré par la Fédération nationale des cinémas français (FNCF).

Fauteuils libres de chaque côté des spectateurs ou groupes (familles, couples...), séances espacées pour éviter de se croiser, flux de circulation organisés et distance d'au moins un mètre dans les files d'attente, port du masque recommandé dans les halls et couloirs, vente de billets sur internet privilégiée ou désinfection régulière des locaux feront aussi partie des mesures mises en place, avec la volonté de rassurer les spectateurs.

Alors que la FNCF lance une campagne de communication avec le mot d'ordre "Tous au cinéma", les exploitants ne cachent pas leur impatience de voir le public revenir dans les salles. "Un seul mot: enfin!", lance Emmanuel Delesse, directeur de l'exploitation au sein du groupe UGC, l'un des trois principaux acteurs du secteur en France avec près de 400 salles. "Nous sommes très impatients", renchérit Aurélien Bosc, président des cinémas Pathé Gaumont, premier circuit en France avec 903 écrans et un quart de la fréquentation totale.

Pour lui, le coût des mois de fermeture "se chiffre en dizaine de millions d'euros de pertes". Et pour l'ensemble des exploitants de salles, la crise et l'arrêt de l'activité représentent selon une estimation de la FNCF près de 60 millions d'entrées perdues (de début mars à fin juin par rapport aux années précédentes), soit une perte de près de 400 millions d'euros. "La réouverture dans ce timing et avec ce protocole sanitaire reste un gros défi pour un

gros circuit comme le nôtre", précise Aurélien Bosc. "Mais nous sommes malgré tout assez confiants. On a fait pas mal d'enquêtes clients, qui disent l'envie des gens de revenir au cinéma".

Selon un sondage Médiamétrie publié mercredi, 18,7 millions de Français déclarent avoir l'intention d'aller au cinéma dans les quatre prochaines semaines, soit 45% des spectateurs de cinéma des 12 derniers mois, avec, une envie plus forte chez les habitués (75%) et les Parisiens (59%). Un retour en salles sur lequel table aussi Isabelle Gibbal-Hardy, directrice du Grand Action dans le Quartier Latin, et présidente du réseau des Cinémas indépendants parisiens (CIP), qui fédère 28 salles de la capitale. "On rouvre doucement et on s'attend à un retour de nos spectateurs en salles dès le départ", souligne celle qui se dit "raisonnablement optimiste", tout en reconnaissant que ce sera "une période laboratoire", pendant laquelle "la programmation ne sera pas identique à celle de d'habitude".

Le patron de Netflix donne 120 millions de dollars aux universités noires



Reed Hastings, le cofondateur de Netflix, et sa femme Patty Quillin vont décerner 120 millions de dollars à des universités traditionnellement noires, ont-ils annoncé mercredi. “Nous avons tous les deux reçu le privilège d’une belle éducation et nous voulons aider plus d’étudiants, particulièrement des étudiants de couleur, à recevoir le même excellent début dans la vie”, ont-ils déclaré dans un communiqué.

Au moment où des centaines de milliers de manifestants défilent aux Etats-Unis depuis des semaines pour

dénoncer les violences policières et plus largement le racisme systémique, de nombreuses entreprises ont publiquement pris des mesures de soutien au mouvement Black Lives Matter. Les 120 millions seront répartis également entre Spelman, Morehouse College, deux universités d’Atlanta, et le United Negro College Fund.

Ils doivent permettre de financer des bourses de 4 ans pour des dizaines de nouveaux étudiants sur les dix prochaines années. Ces universités “ont des résultats spectaculaires et pourtant elles sont désavantagées en

termes de dons financiers. Les capitaux blancs sont généralement attribués de façon prédominante à des institutions blanches, ce qui perpétue la séparation des capitaux”, remarque le couple.

Apple a récemment lancé une initiative dotée de 100 millions de dollars pour lutter contre le racisme systémique, et Google va verser 275 millions pour aider les artistes noirs sur YouTube, participer au financement de petites entreprises afro-américaines et d’autres projets visant à soutenir la communauté.

Bouillon de culture

Vera Lynn

Vera Lynn, légendaire chanteuse britannique pendant la Seconde Guerre mondiale, dont le célèbre titre “We’ll meet again” a connu une nouvelle jeunesse pendant le confinement, est décédée jeudi à l’âge de 103 ans, a annoncé sa famille. En mars, juste avant de souffler ses 103 bougies et en pleine pandémie de nouveau coronavirus, Vera Lynn avait encouragé la population à retrouver “le même esprit qui nous a traversés la guerre”. La reine Elisabeth II lui avait emprunté le titre de sa célèbre chanson destinée à remonter le moral des troupes lors d’un discours prononcé le 5 avril destiné à insuffler de l’espoir aux Britanniques soumis au confinement. “Des jours meilleurs viendront: nous retrouverons nos amis, nous retrouverons nos familles, nous nous retrouverons de nouveau”, avait déclaré la monarque. La population avait même été invitée à entonner ce titre en mai dernier pour marquer le 75e anniversaire de la capitulation de l’Allemagne nazie le 8 mai 1945.

A cette occasion, l’album “Vera Lynn 100” s’était retrouvé à la 30e place des charts britanniques, faisant de “Dame Vera” l’artiste la plus âgée à figurer dans le top 40 des albums les plus vendus au Royaume-Uni.



Elisabeth Bauchet-Bouhlal invitée de “Carte Blanche” de l’Institut Français



La mécène et passionnée d’art et de culture, Mme Elisabeth Bauchet-Bouhlal, a été, mercredi, l’invitée de l’Institut français de Marrakech (IFM) dans le cadre de son rendez-vous culturel “Carte blanche”.

Lors de ce rendez-vous culturel, cette référence incontournable dans le secteur touristique et de la sphère culturelle, porte-drapeau de la cause féminine en entreprise, a évoqué son parcours, sa passion pour l’art et a fait découvrir une partie de sa magnifique collection. Mme Elisabeth Bauchet-Bouhlal a raconté comment avec son mari, elle a développé des amitiés avec les artistes qu’elle ne cesse de soutenir au quotidien. En sa qualité de PDG d’une unité touristique dans la cité ocre, haut-lieu du tourisme et des arts, Mme Bauchet-Bouhlal n’a cessé de soutenir l’art et les

artistes avec tant de générosité et de passion, considérant les artistes de “gens qui nous montrent le mieux ce que le monde est et ce que le monde deviendra”. Sa passion pour l’art dans toute sa beauté et sa diversité a poussé cette collectionneuse de chefs-d’œuvre artistiques à créer une galerie permanente au sein de son unité touristique, qui raconte l’histoire passionnante de la peinture marocaine depuis les années 40 du siècle dernier.

Dans cette galerie, le visiteur fait la découverte de tableaux d’artistes des années 40 comme il peut admirer des toiles de talentueux artistes-peintre Feu Farid Belkahlia qui côtoient celles de Mohamed Melehi. Féru d’art contemporain, cette dame collectionne aussi les installations de sculpteurs marocains qu’elle a choisies d’exposer au regard de tous. Cette bienfaitrice

des arts et de la culture a consacré une partie de sa galerie située au sein de cette unité touristique, à l’art contemporain et aux expositions temporaires qui durent 06 à 08 mois.

“Etat d’urgence” est le thème retenu pour l’exposition actuelle interrompue par le confinement et l’état d’urgence sanitaire. Cette exposition présente une belle collection d’œuvres plastiques d’artistes qui ont marqué de leur empreinte l’histoire des arts plastiques au Maroc. Il s’agit notamment de Mariam Abouzid Souali, Mustapha Akrim, Aziz Abou Ali, Mohamed Arejda, Younes Atbane, Saad Ben Cheffaj, Mahi Binebine, Hassan Bourkia, Amine El Gotaibi, Mohammed Kacimi, Boujemaa Lakhdar, Youssef Nabil, Khalil Nemmaoui, Shirin Neshat et Hassan Slaoui.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque chose
qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

« Il avait cependant une particularité : le grand indicateur Chaix était son livre de chevet. Ce n'était pas qu'il voyageait, sauf aux vacances, pour aller en Bretagne où il avait une petite propriété. Mais il était à même de vous dire exactement les heures de départ et d'arrivée du Paris-Berlin, les combinaisons d'horaires qu'il fallait faire pour aller de Lyon à Varsovie, le kilométrage exact entre les capitales de votre choix. Êtes-vous capable de dire comment on va de Briançon à Chamonix ? Même un chef de gare s'y perdrait. Mon père ne s'y perdait pas. Il s'exerçait à peu près tous les soirs à enrichir ses connaissances sur ce point, et il en était plutôt fier. Cela m'amusa beaucoup, et je le questionnais souvent, ravi de vérifier ses réponses dans le Chaix et de reconnaître qu'il ne s'était pas trompé. Ces petits exercices nous ont beaucoup liés l'un à l'autre, car je lui fournissais un auditoire dont il appréciait la bonne volonté. Quant à moi, je trouvais que cette supériorité qui avait trait aux chemins de fer en valait bien une autre.

« Mais je me laisse aller et je risque de donner trop d'importance à cet honnête homme. Car, pour finir, il n'a eu qu'une influence indirecte sur ma détermination. Tout au plus m'a-t-il fourni une occasion. Quand j'ai eu dix-sept ans, en effet, mon père m'a invité à aller l'écouter. Il s'agissait d'une affaire importante, en cour d'assises, et, certainement, il avait pensé qu'il apparaîtrait sous son meilleur jour. Je crois aussi qu'il comptait sur cette cérémonie, propre à frapper les jeunes imaginations, pour me pousser à entrer dans la carrière que lui-même avait choisie. J'avais accepté, parce que cela faisait plaisir à mon père et parce que, aussi bien, j'étais curieuse de le voir et de l'entendre dans un autre rôle que celui qu'il jouait parmi nous. Je ne pensais à rien de plus. Ce qui se passait dans un tribunal m'avait toujours paru aussi naturel et inévitable qu'une revue de 14 juillet ou une distribution de prix. J'en avais une idée fort abstraite et qui ne me gênait pas.

« Je n'ai pourtant gardé de cette journée qu'une seule image, celle du coupable. Je crois qu'il était coupable en effet, il importe peu de quoi. Mais ce petit homme au poil roux et pauvre, d'une trentaine d'années, paraissait si décidé à tout reconnaître, si sincèrement effrayé par ce qu'il avait fait et ce qu'on allait lui faire, qu'au bout de quelques minutes je n'eus plus d'yeux que pour lui. Il avait l'air d'un hibou effarouché par une lumière trop vive. Le nœud de sa cravate ne s'ajustait pas exactement à l'angle du col. Il se rongait les ongles d'une seule main, la droite... Bref, je n'insiste pas, vous avez compris qu'il était vivant.

« Mais moi, je m'en apercevais brusquement, alors que, jusqu'ici, je n'avais pensé à lui qu'à travers la catégorie comode d'"inculpé". Je ne puis dire que j'oubliais alors mon père, mais quelque chose me serrait le ventre qui m'enlevait toute autre attention que celle que je portais au prévenu. Je n'écoutais presque rien, je sentais qu'on voulait tuer cet homme vivant et



un instinct formidable comme une vague me portait à ses côtés avec une sorte d'aveuglement entêté. Je ne me réveillai vraiment qu'avec le réquisitoire de mon père.

« Transformé par sa robe rouge, ni bonhomme ni affectueux, sa bouche grouillait de phrases immenses, qui, sans arrêt, en sortaient comme des serpents. Et je compris qu'il demandait la mort de cet homme au nom de la société et qu'il demandait même qu'on lui coupât le cou. Il disait seulement, il est vrai : "Cette tête doit tomber." Mais, à la fin, la différence n'était pas grande. Et cela revint au même, en effet, puisqu'il obtint cette tête. Simple, ce n'est pas lui qui fit alors le travail. Et moi qui suivis l'affaire ensuite jusqu'à sa conclusion, exclusivement, j'eus avec ce malheureux une intimité bien plus vertigineuse que ne l'eut jamais mon père. Celui-ci devait pourtant, selon la coutume, assister à ce qu'on appelait poliment les derniers moments et qu'il faut bien nommer le plus abject des assassinats.

« À partir de ce jour, je ne pus regarder l'indicateur Chaix qu'avec un dégoût abominable. À partir de ce jour, je m'intéressai avec horreur à la justice, aux condamnations à mort, aux exécutions et je constatai avec un vertige que mon père avait dû assister plusieurs fois à l'assassinat et que c'était les jours où, justement, il se levait très tôt. Oui, il remontait son réveil dans ces cas-là. Je n'osai pas en parler à ma mère, mais je l'observai mieux alors et je compris qu'il n'y avait plus rien entre eux et qu'elle menait une vie de renoncement. Cela

m'aïda à lui pardonner, comme je disais alors. Plus tard, je sus qu'il n'y avait rien à lui pardonner, parce qu'elle avait été pauvre toute sa vie jusqu'à son mariage et que la pauvreté lui avait appris la résignation.

« Vous attendez sans doute que je vous dise que je suis parti aussitôt. Non, je suis resté plusieurs mois, presque une année. Mais j'avais le cœur malade. Un soir, mon père demanda son réveil parce qu'il devait se lever tôt. Je ne dormis pas de la nuit. Le lendemain, quand il revint, j'étais parti. Disons tout de suite que mon père me fit rechercher, que j'allai le voir, que sans rien expliquer, je lui dis calmement que je me tuerais s'il me forçait à revenir. Il finit par accepter, car il était de nature plutôt doux, me fit un discours sur la stupidité qu'il y avait à vouloir vivre sa vie (c'est ainsi qu'il s'expliquait mon geste et je ne le dissuadai point), mille recommandations, et repréma les larmes sincères qui lui venaient. Par la suite, assez longtemps après cependant, je revins régulièrement voir ma mère et je le rencontrai alors. Ces rapports lui suffirent, je crois. Pour moi, je n'avais pas d'animosité contre lui, seulement un peu de tristesse au cœur. Quand il mourut, je pris ma mère avec moi et elle y serait encore si elle n'était pas morte à son tour.

« J'ai longuement insisté sur ce début parce qu'il fut en effet au début de tout. J'irai plus vite maintenant. J'ai connu la pauvreté à dix-huit ans, au sortir de l'aisance. J'ai fait mille métiers pour gagner ma vie. Ça ne m'a pas trop mal réussi. Mais ce qui m'intéressait, c'était la condamnation à mort. Je voulais régler un compte avec le

hibou roux. En conséquence, j'ai fait de la politique comme on dit. Je ne voulais pas être un pestiféré, voilà tout. J'ai cru que la société où je vivais était celle qui reposait sur la condamnation à mort et qu'en la combattant, je combattais l'assassinat. Je l'ai cru, d'autres me l'ont dit et, pour finir, c'était vrai en grande partie. Je me suis donc mis avec les autres que j'aimais et que je n'ai pas cessé d'aimer. J'y suis resté longtemps et il n'est pas de pays en Europe dont je n'aie partagé les luttes. Passons.

« Bien entendu, je savais que, nous aussi, nous prononcions, à l'occasion, des condamnations. Mais on me disait que ces quelques morts étaient nécessaires pour amener un monde où l'on ne tuerait plus personne. C'était vrai d'une certaine manière et, après tout, peut-être ne suis-je pas capable de me maintenir dans ce genre de vérités. Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'hésitais. Mais je pensais au hibou et cela pouvait continuer. Jusqu'au jour où j'ai vu une exécution (c'était en Hongrie) et le même vertige qui avait saisi l'enfant que j'étais à obscurci mes yeux d'homme.

« Vous n'avez jamais vu fusiller un homme ? Non, bien sûr, cela se fait généralement sur invitation et le public est choisi d'avance. Le résultat est que vous en êtes resté aux estampes et aux livres. Un bandeau, un poteau, et au loin quelques soldats. Eh bien, non ! Savez-vous que le peloton des fusilleurs se place au contraire à un mètre cinquante du condamné ? Savez-vous que si le condamné faisait deux pas en avant, il heurterait les fusils avec sa poitrine ? Savez-vous qu'à cette courte distance, les fusilleurs concentrent leur tir sur la région du cœur et qu'à eux tous, avec leurs grosses balles, ils y font un trou où l'on pourrait mettre le poing ? Non, vous ne le savez pas parce que ce sont là des détails dont on ne parle pas. Le sommeil des hommes est plus sacré que la vie pour les pestiférés. On ne doit pas empêcher les braves gens de dormir. Il y faudrait du mauvais goût, et le goût consiste à ne pas insister, tout le monde sait ça. Mais moi, je n'ai pas bien dormi depuis ce temps-là. Le mauvais goût m'est resté dans la bouche et je n'ai pas cessé d'insister, c'est-à-dire d'y penser.

« J'ai compris alors que moi, du moins, je n'avais pas cessé d'être un pestiféré pendant toutes ces longues années où pourtant, de toute mon âme, je croyais lutter justement contre la peste. J'ai appris que j'avais indirectement souscrit à la mort de milliers d'hommes, que j'avais même provoqué cette mort en trouvant bons les actions et les principes qui l'avaient fatalement entraînée. Les autres ne semblaient pas gênés par cela ou du moins ils n'en parlaient jamais spontanément. Moi, j'avais la gorge nouée. J'étais avec eux et j'étais pourtant seul. Quand il m'arrivait d'exprimer mes scrupules, ils me disaient qu'il fallait réfléchir à ce qui était en jeu et ils me donnaient des raisons souvent impressionnantes, pour me faire avaler ce que je n'arrivais pas à déglutir. Mais je répondais que les grands pestiférés, ceux qui mettent des robes rouges, ont aussi d'excellentes raisons dans ces cas-là, et que si j'admettais les raisons de force majeure et les nécessités invoquées par les petits pestiférés, je ne pourrais pas rejeter celles des grands. Ils me faisaient remarquer que la bonne manière de donner raison aux robes rouges était de leur laisser l'exclusivité de la condamnation. Mais je me disais alors que, si l'on cédait une fois, il n'y avait pas de raison de s'arrêter. Il me semble que l'histoire m'a donné raison, aujourd'hui c'est à qui tuera le plus. Ils sont tous dans la fureur du meurtre, et ils ne peuvent pas faire autrement.

(A suivre)



Le sort de la CAN 2021 sera décidé au Conseil de la FIFA

Les demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF en septembre



Tout comme en Europe, les parties prenantes du football africain commencent à voir un petit peu plus clair. Si pour la CAN 2021 il faudra attendre le 25 juin, date du Conseil de la FIFA, pour connaître le sort de cette compétition, pour les concours inter clubs, Ligue des champions et Coupe de la Confédération, les demi-finales ont été arrêtées au mois de septembre prochain.

L'annonce a été faite par le directeur de la Commission des compétitions à la CAF, Samson Adamu qui a indiqué, dans une déclaration rapportée par le portail africatosport, que «les demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF auront lieu en septembre prochain, mais les dates finales n'ont pas encore été arrêtées».

En ce qui concerne la présence du public à ces rencontres du dernier carré, Samson Adamu a souligné que la décision n'a pas encore été prise, précisant que «la CAF laisserait aux fédérations locales la possibilité d'en décider suivant les développe-

ments de la situation» engendrée par la pandémie du Covid-19.

A rappeler que le tour des demi-finales en Ligue des champions sera une affaire maroco-égyptienne, avec les affiches WAC-Al Ahly et Raja-Zamalek. Quant au dernier carré de la Coupe de la Confédération, la première confrontation sera cent pour cent marocaine ayant pour protagonistes le HUSA, qui a atteint pour la première fois de son histoire ce tour avancé du tournoi, et la RSB, finaliste de la précédente édition. La seconde demi-finale ne manquera point d'attrait entre l'équipe égyptienne de Pyramids, un néophyte du football africain, et le club guinéen de Horoya Conakry, un habitué de l'épreuve.

Pour les finales, les dates n'ont pas encore été fixées, contrairement aux lieux annoncés auparavant, sachant que l'ultime acte de la C1 aura lieu à Douala au Cameroun, alors que celui de la C2 se jouera au Complexe Moulay Abdellah à Rabat.

Comme précité, la suite des éliminatoires de la

CAN 2021 au Cameroun devra se décider à l'issue des travaux du Conseil de la FIFA prévus le 25 courant par vidéoconférence.

Après avoir manqué la fenêtre du mois de mars, date où devait se tenir la troisième journée des éliminatoires, en plus des dates de rattrapage des 3 et 4 juin courant, la CAF se trouve plus que jamais presque dans une situation d'impasse du fait qu'il ne lui reste que les fenêtres de septembre, d'octobre et de novembre en vue d'établir une mise à jour devant déboucher sur l'organisation d'une Coupe d'Afrique des nations dans les temps prévus, janvier-février 2021. Sachant qu'il y a une semaine, le secrétaire général de la CAF, le Marocain Abdelmounaim Bah, avait évoqué la possibilité de décaler la CAN 2021 jusqu'en janvier-février 2022, arguant que «jouer en juin/juillet au Cameroun c'est difficile à cause des conditions climatiques. En plus, en juin/juillet 2021, il y a déjà beaucoup de compétitions avec l'Euro et la Copa America. Donc, la période la plus propice en cas de report de la CAN

serait janvier 2022».

Une date qui reste une éventualité, car M.Bah a tenu sur le champ à affirmer que «tout ça je le répète, ce sont des alternatives parce que notre priorité pour la CAN, c'est de jouer en janvier 2021».

Le secrétaire général de la CAF reste optimiste, signalant qu'«à ce sujet, la Confédération asiatique a annoncé qu'elle reprendra ses qualifications aux mois d'octobre et de novembre. Et à la CAF, on s'inscrit dans cette logique. Les fenêtres internationales prévues en mars et en juin ont été annulées certes mais les mois d'octobre et de novembre 2020 représentent beaucoup d'espoir».

Dans la course pour la CAN, le Onze national figure dans le groupe E aux côtés des sélections de Mauritanie, de Centrafrique et du Burundi. L'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

Mohamed Bouarab

Dopage et corruption : Quatre ans de prison requis contre Lamine Diack

"Une infraction énorme à la probité qui a causé un préjudice mondial": le parquet national financier a requis mercredi à Paris quatre ans de prison contre l'ancien patron de l'athlétisme mondial Lamine Diack, et cinq pour son fils Papa Massata, au procès d'un système de corruption sur fond de dopage en Russie et d'argent des sponsors.

Contre le père et le fils, absent à son procès et contre lequel un mandat d'arrêt a été requis, les procureurs financiers ont aussi réclamé 500.000 euros d'amende chacun et une interdiction d'exercer dans le sport.

Après quatre heures de réquisitoire, le procureur François-Xavier Dulin a convenu qu'il fallait tenir compte de l'âge de Lamine Diack, "au soir de sa vie" à 87 ans, mais que le Sénégalais avait commis "une infraction énorme (...) à la probité qui a causé un préjudice mondial".

L'ancien président (1999-2015) de la Fédération internationale d'athlétisme et son fils, qui avait la main sur le marketing à l'IAAF, sont jugés à Paris, avec quatre autres personnes, pour avoir permis de retarder, à partir de 2011, des sanctions disciplinaires contre des athlètes russes soupçon-

nés de dopage.

Leur but selon l'accusation: obtenir un coup de main des autorités à Moscou pour le renouvellement des contrats de sponsoring et de diffusion avec la banque d'Etat russe VTB et la chaîne de télé publique RTR, en vue des Mondiaux de Moscou-2013. Mais aussi recevoir des fonds du pouvoir russe pour financer l'opposition au sortant Abdoulaye Wade lors de la présidentielle 2012 au Sénégal, remportée par Macky Sall. Cette contrepartie, Lamine Diack lui-même l'a spontanément évoqué durant l'enquête, parlant d'une somme d'1,5 million de dollars, pour finalement démentir pendant le procès.

Souvent confus, il s'est borné à reconnaître qu'il avait donné l'ordre d'échelonner les sanctions contre les Russes, pour selon lui sauver l'IAAF d'un scandale fatal pour ses finances.

Le parquet a aussi requis quatre ans de prison et la confiscation d'1,8 million d'euros contre l'ancien président de la fédération russe Valentin Balakhnitchev, décrit comme proche de Vladimir Poutine à l'époque des faits, et deux ans de prison et 100.000 euros contre l'ancien entraîneur Alexei Melnikov.

Absents et visés aussi par des demandes de

mandat d'arrêt, ils sont accusés d'avoir soutiré des fonds à des athlètes dopés en échange d'une "protection totale", pour un montant évalué à 3,45 millions d'euros. Des faits que Lamine Diack assure ignorer.

Jugé pour corruption, blanchiment en bande organisée et abus de confiance, il est aussi accusé d'avoir permis à son fils, poursuivi pour recel d'abus de confiance, corruption et blanchiment en bande organisée, de s'approprier plusieurs millions d'euros dans les négociations avec des sponsors. Soit en imposant ses sociétés comme intermédiaires, soit en s'attribuant des commissions "exorbitantes", alors qu'il était déjà payé 1.200 dollars par jour comme consultant marketing à l'IAAF.

"PMD" est "partout et tout le temps et son père l'impose partout", a résumé François-Xavier Dulin, qualifiant le fils d'"homme d'affaires véreux". Désormais présidée par Sebastian Coe, World Athletics -- nouveau nom de l'IAAF -- réclame plus de 41,2 millions d'euros de dommages et intérêts aux prévenus.

Les deux procureurs ont méthodiquement décortiqué l'affaire, énumérant les nombreux mails, courriers, vêtements, qui accréditent les ac-

cusations de corruption, et décrivant l'IAAF comme un "paradis des conflits d'intérêts", devenue "l'objet de son président", qui a "presque un rang de chef d'Etat" et "nage dans l'argent".

Au début des années 2010, le passeport biologique, nouvelle arme dans l'antidopage, permet de resserrer l'étou sur la Russie, et en novembre 2011, une liste de 23 athlètes suspects est établie au département antidopage de l'IAAF.

Mais Lamine Diack, son fils et l'un de ses conseillers Habib Cissé s'envolent à Moscou, où le premier sera décoré par le président de l'époque Dmitri Medvedev. A Monaco, au siège de l'IAAF, les dossiers disciplinaires traînent en longueur, permettant à plusieurs athlètes de participer aux JO de Londres-2012, et pour certains d'y être sacrés.

Le parquet a requis deux ans de prison, dont un avec sursis, et 195.000 euros d'amende contre l'ancien patron de l'antidopage de la fédération, Gabriel Dollé, 78 ans, et trois ans de prison dont 18 mois de sursis et 100.000 euros d'amende contre Habib Cissé, ainsi qu'une interdiction d'exercer la profession d'avocat.

Les débats devaient se terminer jeudi par les plaidoiries de la défense.

L'UEFA sauve sa Ligue des champions avec un format inédit à Lisbonne



La lucrative Ligue des champions ira à son terme en août: l'UEFA, contrainte de reporter l'Euro-2020 à 2021, a réussi à sauver sa compétition phare de clubs, suspendue en raison du coronavirus, en dévoilant mercredi un format inédit concentré à Lisbonne cet été.

Fini les matches aller-retour, la règle des buts comptant double à l'extérieur et les "remontadas". Pour permettre la reprise de l'édition 2020 de la compétition-reine continentale, l'UEFA a acté les contours d'un tournoi final dans la capitale portugaise entre les huit dernières équipes en lice, dont le Paris SG ou l'Atletico Madrid déjà qualifiés, avec une finale programmée le 23 août au stade de la Luz.

Istanbul, qui aurait dû accueillir cette rencontre le 30 mai dernier, hérite de l'organisation de la finale de l'édition 2021, prévue initialement à Saint-Petersbourg. La ville russe accueillera la finale de l'édition 2022, Munich et Londres seront les villes hôtes des éditions 2023 et 2024.

Ce tournoi "new look", qui se jouera désormais sur des matches uniques à élimination directe, débutera le 12 août avec les quarts de finale. Les rencontres doivent être réparties

entre le stade Alvalade, où évolue le Sporting, et le stade de la Luz, entre du Benfica.

Les demi-finales sont programmées les 18 et 19 août, la finale le 23 août.

Après le report d'un an du Championnat d'Europe des nations 2020, initialement programmé du 12 juin au 12 juillet, l'UEFA a profité des dates libérées pour mener la C1 et la Ligue Europa à leur terme, alors que les championnats européens ayant repris doivent caser leur dizaine de matches restants entre juin et juillet.

Machines à cash du foot européen, d'avantage encore que l'Euro et son 1,9 milliard d'euros de chiffre d'affaires, les compétitions de clubs (Ligue des champions, Ligue Europa, Supercoupe d'Europe) sont censées générer 3,25 milliards d'euros de "recettes commerciales brutes" cette saison, selon l'instance. Une mine d'or qu'il fallait préserver.

Quatre équipes sont déjà qualifiées pour les quarts de finale de la Ligue des champions: le Paris SG, le RB Leipzig, l'Atalanta Bergame et l'Atletico Madrid.

Les quatre huitièmes de finale restants se joueront les 7 et 8 août. Reste à déterminer si

ces matches auront lieu dans les stades des équipes engagées ou au Portugal (Porto et Guimarães).

Après sa victoire à l'aller (1-0), Lyon est censé se rendre à Turin, Chelsea à Munich pour défier le Bayern large vainqueur à l'aller (3-0), le Real Madrid sur le terrain de Manchester City après sa défaite (2-1) au Santiago-Bernabeu, et Naples à Barcelone après son nul (1-1) concédé à domicile.

Le tirage au sort des quarts de finale et des demi-finales aura lieu le 10 juillet à Nyon (Suisse).

L'UEFA n'écarte pas totalement l'idée d'accueillir des spectateurs lors de cette phase finale, pour l'instant à huis clos, même si la décision dépendra de l'évolution de la situation sanitaire. "Nous déciderons d'ici mi-juillet", a déclaré le président de l'UEFA Aleksander Ceferin, lors d'un point de presse.

Si la candidature du Portugal a vite été retenue par l'UEFA, c'est en raison des bonnes relations de la Fédération avec l'instance et parce que le pays, peu touché par le Covid-19, a été l'un des premiers à relancer son championnat, expliquent des sources proches du

dossier.

"L'UEFA montre qu'elle fait confiance aux Portugais", s'est réjoui Fernando Gomes, président de la Fédération portugaise dans un communiqué.

Le nouveau format choisi pour la C1 est identique pour la Ligue Europa qui doit se conclure par un tournoi final à huit équipes en Allemagne, du 10 au 21 août. La finale, initialement prévue à Gdansk (Pologne), se jouera à Cologne.

L'UEFA a également dévoilé mercredi le format final de la Ligue des champions féminine, qui se jouera en Espagne, à San Sebastian et Bilbao, du 21 au 30 août.

Outre les compétitions de clubs, la Confédération européenne a "confirmé" la liste définitive des villes hôtes du prochain Euro, dont le report à l'été 2021 semblait poser quelques problèmes à certaines d'entre elles. Au nombre de douze, réparties dans douze pays, les villes hôtes restent inchangées.

La réunion de l'UEFA devait se prolonger hier en raison d'un agenda "très chargé", avec des décisions attendues notamment sur le fair-play financier.

Villes hôtes inchangées pour l'Euro de foot

Calendrier international fixé

Passé de changement de stades: l'UEFA a confirmé mercredi le maintien du prochain Euro de football dans les douze villes hôtes initiales, malgré les complications liées au report en 2021, et précisé le calendrier des matches de sélections d'ici au grand tournoi continental.

La 16e édition du Championnat d'Europe des nations, décalée d'une année en raison de la pandémie de Covid-19, débutera le 11 juin 2021 à Rome pour se terminer pile un mois plus tard à Londres, également théâtre des demi-finales. Entre-temps, la compétition se déroulera à Amsterdam, Bakou, Bilbao, Bucarest, Budapest, Copenhague, Dublin, Glasgow, Munich et Saint-Petersbourg.

La nouvelle programmation de l'Euro avait fait naître des doutes sur la capacité d'un "nombre réduit" de villes à maintenir leur engagement en 2021, de l'aveu même de l'UEFA.

"L'idée est que nous restions dans les mêmes villes. Nous avons discuté avec neuf villes et tout est réglé. Mais avec trois

villes, nous avons des problèmes", avait reconnu en mai son président Aleksander Ceferin auprès de la chaîne beIN Sports.

Faute de solution satisfaisante, le dirigeant slovène s'était montré disposé à organiser le tournoi paneuropéen "dans dix, neuf ou huit" villes. Mais malgré ces soubresauts, l'instance européenne du football a maintenu le cap.

"Les douze villes hôtes d'origine ont été confirmées", a déclaré en conférence de presse Giorgio Marchetti, secrétaire général adjoint de l'UEFA, à l'issue d'un Comité exécutif organisé mercredi.

Le format d'une compétition éclatée dans plusieurs pays remonte au prédécesseur de Ceferin à la tête de l'UEFA, le Français Michel Platini, désireux d'honorer ainsi le 60e anniversaire de l'Euro.

Mercredi, l'instance basée à Nyon en Suisse a par ailleurs dévoilé les dates des barrages censés octroyer les quatre derniers tickets pour l'Euro.

Initialement prévues fin mars 2020 mais retardées par la pandémie de nouveau coronavirus, ces rencontres disputées par

quatre "voies" de qualification, avec deux demi-finales et une finale par groupe, se tiendront le 8 octobre et le 12 novembre.

Jusqu'à trois pays hôtes de l'Euro peuvent encore espérer rejoindre les vingt équipes déjà qualifiées: la Roumanie ou la Hongrie (voie A), l'Irlande (voie B) et l'Ecosse (voie C). Dans la voie D, il n'y a pas de pays hôte.

Enfin, le calendrier de la Ligue des nations a également été dévoilé par l'UEFA, organisatrice de cette compétition biennale créée à l'origine pour animer les saisons sans grands tournois ni qualifications.

Malgré le report de l'Euro, le comité exécutif de l'UEFA a maintenu en 2020 la compétition, dont la première édition avait été remportée en juin 2019 par le Portugal.

Les matches de groupe s'étaleront en septembre (les 3/4/5 et les 6/7/8), octobre (10/11 et 13/14) et novembre (14/15 et 17/18).

L'UEFA n'a fait aucune mention du tournoi final, théoriquement organisé en fin de saison. Ce sujet n'était pas à l'ordre du jour du comité exécutif et sera traité ul-

tiérieurement, selon une source proche de l'instance.

La Seleção de Cristiano Ronaldo, championne d'Europe en titre, affrontera les champions du monde français dans le cadre de cette deuxième Ligue des nations. Cela préfigurera l'alléchant duel prévu entre les deux nations au premier tour de l'Euro, dans un an à Budapest.

Les sélections nationales dont des matches amicaux avaient été annulés entre mars et juin pourront se rattraper les 7 et 8 octobre, puis les 11 et 12 novembre, deux créneaux réservés par l'UEFA à cette occasion. Soit trois matches sur chacune de ces deux fenêtres internationales (un amical, deux en Ligue des nations), contre deux habituellement.

Cela devrait permettre aux Fédérations de renflouer leurs caisses, largement amputées par les effets de la crise sanitaire. Début juin, le président de la FFF Noël Le Graët avait ainsi évoqué auprès de l'AFP une perte avoisinant "dix millions" d'euros pour les quatre matches des Bleus reportés.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | |
|---------------------------|--------------------|------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| FILS DE DÉDALE | PARTIE DE CAMPAGNE | SOMMETS | MARQUE L'EMBARRAS | CUBE POLUF | CABOCHARD | ROSSE CARDINAUX | À MOITIÉ LATIN |
| PLANQUÉS | | | | | AVANT VOUS TAMIS | | |
| | | | | JAUNISSE | | | |
| MISE PAYÉ | | | | | | LA TÊTE DE L'EMPLOI | |
| | | GRECQUE | EMPIRE DISPARU | ABRI | | | LA BAGATELLE |
| ARTICLE SODIUM | COMME PAS UN LIN | | | CANARD DE PETITE TAILLE | | | ELLE EST DANS LE SECRET |
| | | ARTICLE ESPAGNOL | QUARTIER DE NANTES | | BOIS DUR PRONOM | ARTICLE EN PRIME TERME ANGLAIS | |
| LE BOUT DE LA LANGUE | | | PROTÉE | | | | |
| ROMAINS CONNU | | | LETTRES DE BABEL | | PAS PRO | | |
| | | POÈME LYRIQUE | | PIS RADIUM | NEZ | PRONONCÉ | |
| À L'ENVERS: CHASSEUR GREC | | | | | CRACK LETTRES DE NADOR | | UTOPISTE CHAMPION |
| ÉLIMÉE | CANULES | | | | | SE REND SANS CONDITIONS | |
| | | | | DOMPTÉE | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---|--------------|----------------------|--------------------|---|---------------|-----------------|----------------|----------------------|-------------------------|--------------------|
| PETIT | M | SODIUM POINT | N | MILITAIRE EN POSTE | C | NAZA PAPILLON | L | MAL FICHLU | COUPLER | C | HISTOIRES SANS FIN |
| GARDÉS AU SECRET | I | N | A | V | O | U | A | B | L | E | S |
| GRECQUE ZÉRO EN ANGLAIS | N | U | REFUGE | A | B | R | I | SANS FIN | POSSÈSSIF | S | A |
| ANNÉE-LUMIÈRE | A | L | DÉGRÉ PÈNE HÉROÏCITÉ | G | R | A | D | E | EN FUGUE DIX SUR DIX | U | G |
| CABOCHE | T | E | QUARTIER DE TÊTOUAN | U | A | N | LIT BAS | T | A | R | A |
| GRECQUE INVERSEE | U | M | MIGNARD | M | I | E | V | R | E | SANS AUCUNE RESTRICTION | VILLE DU NIGERIA |
| | G | R | E | V | E | R | PARTIE DU CORPS | YÈTE DE TORTUE | N | QUARTIER DE CAEN | A |
| ALOURDIR PRÉPOSITION | E | N | MOUVEMENT VAGUEUR | S | A | U | T | E | B | D | |
| VENU AU MONDE | T | O | AUX ALGÈRES HOLLAÏPE | T | A | A | AFFRÉTÉ | N | O | L | I |
| L'AMI DU PELIPE | P | O | MÉTAL | R | A | I | À LA MODE | L | A | R | T |
| COLÈRE | I | R | RAYON PRONOM | E | E | N | ROLLÉE | E | U | E | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

 Journal Libération

 Libération Maroc



2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

- 1- La dernière voiture...
- 2- Sifflées - Un des Grands
- 3- Mer russe - Transporteur marocain
- 4- Bien s'y oppose - Vaisseau
- 5- Emballage de supermarché - Vieux do
- 6- Barmaid
- 7- Incurgitee - Suis bis
- 8- Viens au monde - Epoque
- 9- Couche - Habituel
- 10- Personnel - Bavard - Fils de Jacob

VERTICALEMENT

- 1- Cadre de porte
- 2- Montagnes russes - Inutile
- 3- Se rendait compte
- 4- C'est beau ! - Pour l'évanouir
- 5- Fin de forme - Foyer - Tête de liste
- 6- Mortes en bêtes
- 7- Savant - Regimba
- 8- Paré - Indiens
- 9- Eclaté - Madré - Défini
- 10- Dangereux

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | T | A | L | E | N | T | U | E | U | X |
| 2 | O | M | I | S | E | | O | M | N | I |
| 3 | N | A | N | T | E | S | | P | I | |
| 4 | I | D | E | | | O | D | E | | I |
| 5 | T | O | A | S | T | | E | S | O | N |
| 6 | R | U | I | N | E | U | S | E | | T |
| 7 | U | | R | A | S | S | U | R | E | R |
| 8 | A | R | E | C | | I | E | | T | U |
| 9 | N | U | | K | E | N | T | I | A | S |
| 10 | T | E | L | | R | E | E | L | L | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 2 | 3 | | | 4 | |
| 2 | | | | | | | 7 | |
| 4 | 8 | | 7 | 1 | 2 | | | |
| 3 | 4 | | | 5 | 6 | 9 | | |
| | 2 | 9 | 6 | | 7 | 4 | 8 | |
| | 8 | 7 | 3 | | | 1 | | 5 |
| | | 3 | 4 | 6 | | 7 | | 2 |
| | 4 | | | | | | | 6 |
| 1 | | | 7 | 5 | | | | |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | 5 | | 7 | 6 | | | | |
| 3 | 4 | | | 2 | 5 | 8 | | |
| | | 9 | | | | | | |
| | 1 | 2 | | 7 | | | | |
| 2 | 4 | | | | | 9 | 6 | |
| | | 9 | | 1 | | 5 | | |
| | | | | 4 | | | | |
| | 7 | 3 | 5 | | 2 | | 1 | |
| | 5 | | 2 | | | 3 | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | 9 | | 8 | | 7 | |
| | | | | 7 | | | | |
| 6 | 7 | 1 | | | | 9 | 5 | |
| | 9 | | | | | 4 | | |
| | 6 | | 4 | | | 2 | | |
| | 8 | | | | 7 | | | |
| 5 | 3 | | | 1 | 2 | | 9 | |
| | | | 8 | | | | | |
| 7 | 8 | | 5 | | | | | 1 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | | 4 | | | | | | |
| 6 | 9 | | | 8 | | | | |
| | 4 | | 5 | | | | | |
| | 4 | | 3 | | | 1 | | |
| | 1 | 9 | 8 | 7 | 3 | | | |
| | 8 | | 6 | | | 5 | | |
| | | | 1 | 2 | | | | |
| | | | 7 | | 1 | | 9 | |
| | | | | 2 | | | | 6 |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 2 | 9 | 5 | 3 | 1 | 6 | 4 |
| 1 | 5 | 6 | 2 | 4 | 8 | 3 | 9 | 7 |
| 3 | 9 | 4 | 6 | 1 | 7 | 8 | 5 | 2 |
| 7 | 8 | 9 | 3 | 2 | 5 | 4 | 1 | 6 |
| 5 | 4 | 1 | 7 | 6 | 9 | 2 | 3 | 8 |
| 6 | 2 | 3 | 4 | 8 | 1 | 5 | 7 | 9 |
| 2 | 3 | 8 | 5 | 9 | 6 | 7 | 4 | 1 |
| 4 | 6 | 7 | 1 | 3 | 2 | 9 | 8 | 5 |
| 9 | 1 | 5 | 8 | 7 | 4 | 6 | 2 | 3 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | 9 | 8 | 2 | 6 | 7 | 4 | 3 |
| 4 | 7 | 2 | 9 | 1 | 3 | 8 | 5 | 6 |
| 6 | 3 | 8 | 5 | 4 | 7 | 2 | 9 | 1 |
| 8 | 2 | 7 | 6 | 9 | 1 | 5 | 3 | 4 |
| 1 | 6 | 5 | 2 | 3 | 4 | 9 | 8 | 7 |
| 3 | 9 | 4 | 7 | 8 | 5 | 6 | 1 | 2 |
| 2 | 5 | 1 | 4 | 6 | 9 | 3 | 7 | 8 |
| 9 | 4 | 6 | 3 | 7 | 8 | 1 | 2 | 5 |
| 7 | 8 | 3 | 1 | 5 | 2 | 4 | 6 | 9 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 7 | 2 | 9 | 4 | 8 | 3 | 5 |
| 5 | 4 | 9 | 8 | 1 | 3 | 7 | 2 | 6 |
| 8 | 3 | 2 | 6 | 5 | 7 | 9 | 4 | 1 |
| 7 | 2 | 5 | 1 | 6 | 9 | 3 | 8 | 4 |
| 6 | 1 | 3 | 7 | 4 | 8 | 2 | 5 | 9 |
| 4 | 9 | 8 | 3 | 2 | 5 | 1 | 6 | 7 |
| 9 | 8 | 1 | 4 | 3 | 6 | 5 | 7 | 2 |
| 3 | 5 | 6 | 9 | 7 | 2 | 4 | 1 | 8 |
| 2 | 7 | 4 | 5 | 8 | 1 | 6 | 9 | 3 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 7 | 6 | 8 | 4 | 5 | 9 | 2 |
| 6 | 2 | 9 | 1 | 5 | 7 | 8 | 4 | 3 |
| 5 | 8 | 4 | 3 | 9 | 2 | 6 | 7 | 1 |
| 3 | 7 | 8 | 9 | 2 | 1 | 4 | 6 | 5 |
| 9 | 4 | 6 | 5 | 7 | 3 | 1 | 2 | 8 |
| 2 | 5 | 1 | 8 | 4 | 6 | 7 | 3 | 9 |
| 4 | 6 | 3 | 2 | 1 | 8 | 9 | 5 | 7 |
| 7 | 1 | 5 | 4 | 3 | 9 | 2 | 8 | 6 |
| 8 | 9 | 2 | 7 | 6 | 5 | 3 | 1 | 4 |



Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifique
Université Sultan Moulay Slimane - Béni Mellal
La Présidence

Appel ouvert à candidature

Conformément à la loi organique 02.12 promulguée par le Dahir 1.12.20 du 27 Chaâbane 1433 (17 juillet 2012) relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution et conformément à la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 mai 2000) notamment son article 20. et vu la circulaire du Ministre de l'Economie, des Finance et de la Réforme de l'administration n°2020/4 publié le 22 Mai 2020 relative aux mesures et procédures de reprise du travail dans les établissements publics. Le Président de l'Université Sultan Moulay Slimane porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un (01) appel à candidature est ouvert pour les postes suivants :

- **Doyen de la Faculté Polydisciplinaire, Khouribga**
- **Directeur de l'Ecole Supérieure de Technologie Fquih Ben Salah**

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés du site de l'Université www.usms.ac.ma ou du siège de la Présidence de l'Université, sis à quartier Taqaddoum, Avenue Mohamed V, Béni Mellal, (Secrétariat Général) du **20 au 24 Juillet 2020** inclus, pendant les horaires suivants : **de 8h30mn à 16h30mn.**

Des informations sur l'Université Sultan Moulay Slimane se trouvent également sur le site www.usms.ac.ma.

Les dossiers de candidatures dûment constitués sont à déposer contre récépissé, en six (06) exemplaires (plus une copie sur CD-ROM) du **24 Au 28 Août 2020** inclus, à l'adresse sus-indiquée et suivant les horaires suivants : **de 8h30mn à 16h30mn.**



Présidence de l'Université Sultan Moulay Slimane, quartier Taqaddoum, BP : 591, Av. Mohamed V, Béni Mellal, 23000
Fax : (+212)05 23 48 13 51, Tél. : (+212)05 23 48 02 18
www.usms.ac.ma

N° 4581/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 15/2020/PSK

Le 23 Juillet 2020 à 11 H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de :

A - La piste reliant la RP 4563 aux douars Ait Hssine passant par douar Ait Hammou-Ait Messoud-Ait Lahcen et Foudate;

B- La piste reliant la RP 4252 au douar Foudate passant par douar Ait Baha à la commune de Tekna-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre vingt cinq mille dirhams (85 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq millions six cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre Dirhams 00 Centimes (5 699 904,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

| Secteur | Classe | Qualifications exigées |
|---------|--------|------------------------|
| B | 3 | B.1-B.3 et B.5 |

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4582/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE MIDELT

AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° 26/2020.

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midelt porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 26/2020 prévu le 23/06/2020 à 11h : 00 du matin relatif à la : *Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13 du PK 429+421 au PK 435+731 (Tizi N° Talghomt)- Province de Midelt.*

et Publié aux journaux :

- > Libération n° 9028 du 30-31/05/2020.
- > Al Itihad Ichtiraki n° 12.554 du 01/06/2020.

Compte une erreur au niveau de l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Que l'estimation est de **1 017 600.00 Dhs (Un million dix-sept mille six cent dirhams,00 cts)**

Au lieu de : **801 600,00 dhs (Huit cent un mille six cent dirhams.)**

Et le montant de la caution provisoire est fixée à la somme de :

La caution provisoire est de **Seize mille Dirhams (16.000,00 DH).**

Au lieu de **10.000,00 DH (Dix mille Dirhams).**

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 23/06/2020 à 11h : 00 du matin est reportée au 16/07/2020 à 11h 00 min.

N° 4583/PA



وزارة المصايد والصيد البحري والصيد المروحي والصيد والحيوانات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
مجلس المصايد والصيد البحري
Département des Eaux et Forêts

La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Béni Mellal

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°16/2020 /DPEFLCD/ BM

Du 13/07/2020

Le Lundi 13 juillet 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur Directeur Provincial des Eaux et Forêts de Béni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'amodiation du droit de chasse touristique sur le territoire de cette Direction sur un (01) lot :

| N° du Lot | Commune Territoriale | CCDRF | Secteur | Dénomination du lot | Superficie approximative (ha) | Type de Gibier |
|-----------|----------------------|-------------|---------|---------------------|-------------------------------|------------------|
| 1 | Had Boumoussa | Béni-Mellal | Détroua | Boumoussa | 6/29 | Gibier migrateur |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de Béni-Mellal, il est constitué : du cahier des clauses spéciales (CPS), le cahier affiché, le modèle de la déclaration sur l'honneur, le modèle d'engagement et le plan du lot ou le droit de chasse est à amodier.

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille (10.000,00) dirhams à adresser au nom de Mr le Directeur Provincial des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification de Béni-Mellal.

Les concurrents, peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la DPEFLCD/BM.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis

Chaque offre doit comprendre deux plis scellés et cachetés :

- Un pli contenant le dossier administratif et Un pli contenant la proposition technique.

I. Le dossier administratif doit comprendre :

- Une demande d'amodiation du droit de chasse établie sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège social de la société ainsi que le nom du lot pour lequel la société présente sa soumission.
- Une déclaration sur l'honneur établie selon le modèle de l'annexe 1.
- Une copie du statut de la société dûment signé et légalisé dont l'objet de la société doit mentionner l'exercice de la chasse touristique.
- La ou les pièces, copies certifiées conformes, justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom de la société.
- L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le demandeur est en situation fiscale régulière.
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur.
- Réception du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire.

Les demandeurs non installés au Maroc doivent avoir des sociétés dont le siège social est au Maroc avec désignation d'un gérant résident.

Toutes les pièces du dossier doivent impérativement porter la même dénomination du candidat.

Tout dossier administratif, auquel le récépissé de versement du cautionnement provisoire et la déclaration sur l'honneur font défaut, ne sera ni examiné ni à fortiori retenu.

Tout candidat est supposé avoir pris entière connaissance du lot.

II. Le dossier technique doit contenir les documents suivants :

- Cahier des Prescriptions Spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention "la et accepté".
- Acte d'engagement modèle en annexe 2 et qui comporte :
 - Le montant proposé en chiffres et en lettres à titre de référence annuelle à verser au fonds de la chasse et de la pêche continentale.
 - L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bail à raison d'un minimum d'un gantien tous les mille (1000) ha ainsi que le balisage et la signalétique du lot.

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

- « Enveloppe A: DOSSIER ADMINISTRATIF » et « Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE »

Les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure :

- L'adresse exacte du lieu de dépôt des dossiers de candidature (DPEFLCD).
- L'appel d'offres correspondant à l'offre du soumissionnaire.
- Le cas échéant, les numéros des lots pour lesquels l'offre est présentée.
- La mention "A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis".
- Le nom du soumissionnaire (cachet de l'organisateur).

Toutes les pages de l'offre technique doivent être signées et cachetées par le soumissionnaire.

N° 4584/PA

SOCIETE ENTREPRISE YA MAROC DE CONSTRUCTION SARL Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 02 Juin 2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE: «ENTREPRISE YA MAROC DE COSTRUCTION» SARL. Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS. SIEGE SOCIAL: 59 BD ZERKTOUNI ETG 3 N 8 Casablanca. DUREE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. YAAKOUB ALABAZ à 500 Parts, Mr. ABDERRAHIM OUMIA à 500 Parts.

GERANCE : la société est gérée par Mr. YAAKOUB ALABAZ et Mr. ABDERRAHIM OUMIA, pour une durée non limitée. La société sera valablement engagée par la signature de Mr. YAAKOUB ALABAZ et Mr. ABDERRAHIM OUMIA conjointement. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casa-

blanca le 12 Juin 2020 sous le numéro de dépôt 735764 et numéro de registre de commerce 461643. N° 4588/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA DIRECTION DES SERVICES DIVISION D'EQUIPEMENT SERVICE MARCHES OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 14-15/2020

Le 16 Juillet 2020 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix suivant ayant pour objet: • Appel d'offre n° 14/2020 :Achat de matériaux de construction pour cimetières - Commune Dcheira El Jihadia, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul. (Réservé à la petite moyen Entreprise) • Appel d'offre n°15/2020:Travaux d'entretien de cimetière

Amougay 9ème tranche - Commune de Dcheira El Jihadia Préfecture D'Inezgane Ait Melloul (Réservé à la petite moyen Entreprise)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Cautionnement provisoire - Appel d'offre n° 14/2019 est fixé à la somme de 2 500.00DHS (Deux mille cinq cent dirhams) - Appel d'offre n° 15/2020 est fixé à la somme de 2 000.00dhs (Deux mille dirhams)

Estimation du coût des prestations - Appel d'offre n° 14/2020 est fixé à la somme de 111 600,00dhs (cent onze mille six cent dirhams) - Appel d'offren°15/2020 est fixé à la somme de 120 459.00dhs (Cent vingt mille quatre cent cinquante-neuf dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°

2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la

Commune de Dcheira El Jihadia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4589/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONAL DU NORD GESTION DES INSTALLATIONS D'AEP AU NIVEAU DES GERANCES RURALES (BNI IDDER, AL KHARROUB, BGHAGHZHA).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 64DR9/C/AMN/4/2020 Séance publique

Avis rectificatif N°1.

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que cette consultation a connu des modifications au niveau de l'avis de l'appel d'offre. Ces modifications se récapitulent comme suit :

| Les exigences initiales | Les exigences modifiées |
|--|---|
| Intitulé de l'opération : Gestion des installations d'AEP au niveau des gerances rurales (Bni Idder, Al Kharroub, Bghaghza et Ain Lahcen). | Intitulé de l'opération : Gestion des installations d'AEP au niveau des gerances rurales (Bni Idder, Al Kharroub, Bghaghza). |
| Estimation : 1 810 272,00DH TTC. | Estimation : 1 200 000,00DH TTC. |
| Caution provisoire : 18200dhs. | Caution provisoire: 12 000dhs. |

En vous rappelant que la date de la séance d'ouverture des plis reste inchangée (le Mercredi 08/07/2020) à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Mellilla, Castilla, Tanger.

N° 4585/PC



Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le 15/07/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouverts relatifs aux.

| N° AO | OBJET | ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS | CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS | HEURE D'OUVERTURE DES PLIS |
|-------------------|--|---|---|----------------------------|
| 29/EXP/2020/DPMEG | ACHAT DU GAZ BUTANE AU PROFIT DES INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN LOT UNIQUE | 145 850.10 DHS Cent quarante cinq Mille huit cent cinquante Dhs, 10 Cts | 1500,00 mille cinq cent Dhs, 00 Cts. | 10H00 |
| 30/EXP/2020/DPMEG | ACHAT DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES CANTINES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN LOT UNIQUE. | 2 680 001.28 DHS Deux Million six cent quatre vingt Mille et un Dhs, 28 cts | 25 000,00 Vingt cinq Mille Dhs, 00 Cts. | 11H00 |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 4587/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région de l'Oriental ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL DIRECTION PROVINCIALE JERADA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 13/07/2020 à 9h, il sera procédé dans la salle des marchés au siège de la direction provinciale de Jerada SIS quartier administratif Jerada l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

| N° AO | Objet | Estimation | | Cautionnement provisoire |
|------------|---|---|--|---------------------------------|
| | | Max | Min | |
| 07/AF/2020 | Achat de Légumes et Fruits destinées aux internats et aux cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Jerada et aux Dours Taleb disposant d'une convention avec cette Direction - Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental. Jerada à 09H00 | UN MILLION SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT QUARANTE DHS TTC. 1/790340,00 DHS. TTC | UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CENT TROIS DHS TTC. 1257103,00DHS. TTC | 15 000,00 DHS QUINZE MILLE DHS. |

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : http://www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I [20 Mars 2013] relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'état conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 4586/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP
du 04/03/2020 il a été
établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: IDEA
TRANSFERT SERVICE
S.A.R.L AU
Siège Social: 507 LOT
ENNAHDA -MOHAM-
MEDIA.
Objet : PRESTATION DE
SERVICES
Capital Social : 10 000.00
DHS,

Gérance : Mlle. HADDA-
CHI NOUHAILA
Dépôt légal : Le dépôt
légal et le RC ont été ef-
fectués au greffe du tri-
bunal de Mohammedia le
08/06/2020 sous les
N°538 et 25429
N° 4590/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances
et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Domaines
de l'Etat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX

N° 5/DDE/DSI/2020
Le 14 juillet 2020 à 10
Heures 30 mn, il sera
procédé, dans la salle des
réunions de la Direction
des Domaines de l'Etat -
Quartier Administratif -
Agdal - Rabat, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert
sur offres des prix
concernant l'assistance
technique pour la correc-
tion des données du sys-
tème d'information de
gestion du patrimoine
foncier et immobilier de
l'Etat de la Direction des
Domaines de l'Etat en lot
unique.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au
bureau n° 111 du siège de
la Direction des Do-
maines de l'Etat - Quar-
tier Administratif - Agdal
- Rabat. Il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail maro-
cain des marchés publi-
cs(www.marchespubli-
cs.gov.ma).
Le cautionnement provi-
soire es fixé à la somme
de Quinze Mille (15
000,00) Dirhams ;
L'estimation des coûts
des prestations est fixée à
la somme de Cinq Cent
Soixante Seize Mille (576

000,00) Dirhams TTC.
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et
31 du décret n° 2.12.349
du (20 mars 2013) relatif
aux marchés publicstel
qu'il a été modifié et
complété.
Les concurrents peuvent:
1. Soit déposer leurs plis
par voie électronique à
partir du portail maro-
cain des marchés publics
(www.marchespublics.g-
ov.ma) ;
2. Soit les envoyer par

courrier recommandé,
avec accusé de réception,
au bureau précité ;
3. Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis auprès
du bureau n° 111 du
siège de la Direction des
Domaines de l'Etat -
Quartier Administratif -
Agdal - Rabat ;
4. Soit les remettre au
Président de la commis-
sion d'appel d'offres au
début de séance et avant
l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 5 du rè-
glement de consultation.
N° 4591/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
KHOUBIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 18/2020/DPETLE/Khouribga

Le 14/07/2020 à 10 h00mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Equipelement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET: Travaux de Signalisation horizontale sur les routes suivantes :

- RR 401 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200 (Nouvelle Classification : RN 25 du PK 163+500 au PK 166+900 et au PK 139+200) ;

- RP 3503 du PK 14+600 au PK 26+600 -Province de Khouribga - .

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Equipelement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga (Bureau des marchés)

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 200,00 Dhs (Quatre Mille Deux Cent dhs)

L'estimation du coût des prestations établie par le Maitre d'Ouvrage est : 279 960.00 dhs (Deux Cent Soixante Dix Neuf Mille Neuf Cent Soixante dhs 00 ets TTC)

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de L'Equipelement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant L'ouverture des plis
- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.machespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par L'article 4 du règlement de la consultation

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

► Pour Les concurrents installés au Maroc :

Doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification correspondant aux qualifications suivantes :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---|--------|---|
| X : Signalisation et équipement de Sécurité | 3 | (X1) : Travaux de signalisation horizontale |

► Pour Les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4592/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
KHOUBIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 19/2020/DPETLE/Khouribga

Le 14/07/2020 à 11h00mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction provinciale de l'Equipelement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

OBJET: Travaux de Signalisation horizontale sur les routes suivantes :

- RN11 du PK 115+000 au PK 139+000
- RR710 du PK 69+500au PK77+700-Province de Khouribga-.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au Service Gestion et Programmes de la Direction provinciale de l'Equipelement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga (Bureau des marchés)

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma

Le cautionnement provisoire est : 6 600,00 Dhs (Six Mille Six Cent dhs)

L'estimation du coût des prestations est : 439 212.00 dhs (Quatre Cent Trente Neuf Mille Deux Cent Douze dhs 00 cts TTC)

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur provincial de L'Equipelement du transport de la logistique et de l'eau de Khouribga.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant L'ouverture des plis
- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.machespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par L'article 4 du règlement de la consultation

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification.

► Pour Les concurrents installés au Maroc :

Doivent présenter une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification correspondant aux qualifications suivantes :

| Secteur | Classe | Qualification |
|---|--------|---|
| X : Signalisation et équipement de Sécurité | 3 | (X1) : Travaux de signalisation horizontale |

► Pour Les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4593/PA

CONSTITUTION
i/- aux termes d'un acte SSP du 08/06/2020 à Meknès, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:
Dénomination : « HK&M TRAVAUX D'ELITE » SARL.
Objet :
- travaux divers et construction
- La promotion immobilière
- Le négoce
Siège Social : APPT 19 RESIDENCE ZAKARIAE 2 QUARTIER BELAIR B M O Meknès.
Capital Social : 100 000.00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS).
Apport :
L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
Mr HATIM BELMAATI : 80 000.00 DHS
MME HANAE RA-DOUANE : 20 000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr HATIM BELMAATI, gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Meknès sous le numéro 49751

N° 4594/PA

SAM PROTECTION
• Dénomination : «SAM PROTECTION»
• Forme juridique : « SARL AU »
• Objet: Ets pour la fabrication des vêtements de travail.
• Siège social: 41, Rue Beni Ammar la Villette – Casablanca
• Durée: 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :
• SAM Hind : 1000 parts.
• Gérance : SAM Hind.
• Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 15/06/2020 Sous le numéro de RC N° : 461783.

N° 4595/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale
Direction Régionale de l'Orient
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2020
(Séance publique)
Le : Mardi 14 Juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 01/2020 concernant l'achat des Fournitures de Bureau et consommables Informatiques pour la Direction Régionale de l'Orient et les agences qui lui sont rattachées en DEUX (02) lots distincts :
- Lot N° 1 : Fournitures de Bureau
- Lot N° 2 : Fournitures Informatiques
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient - Divi-

sion Ressources, Bureau des Moyens Généraux, sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Lot N° 1 : Fournitures de Bureau : 1.500,00 Dhs (Mille Cinq Cents Dirhams)
- Lot N° 2 : Fournitures Informatiques : 1.500,00 Dhs (Mille Cinq Cents Dirhams)
L'estimation des couts est arrêtée à :
- Lot N° 1 : 258 254,00 Dhs (Deux cent Trente huit Mille Quarante quatre Dirhams)
- Lot N° 2 : 237 978,00 Dhs (Cent soixante treize mille six cent quarante dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27a 29 et 31 du décret relatif aux marchés publics de la CNSS du 09 Novembre 2016.
Les concurrents peuvent déposer leurs offres :
- soit sur le site www.marchespublics.gov.ma
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit les déposer contre récépissé au bureau du président de la Direction Régionale
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.
Les échantillons ou autres documents techniques exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans les bureaux sus-indiqués au plus tard le 10 juillet 2020 Avant 10h00mn (Heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).
N° 4596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°11/2020/CBG
Le 16/07/2020 à 11h00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:
ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma
*Cet appel d'appel d'of-

fres est ouvert uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise..
*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000,00DHS (TROIS mille dirhams)
*L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de 114 600.00 dhs (cent quatorze mille six cent dhs).
*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation.
N° 4597/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 9/2020
Le 14/07/2020 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de Madame la Directrice Provinciale de l'Equipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet : Plan de campagne 2019 - Fourniture et pose des glissières de sécurité et des garde-corps sur le réseau routier relevant de la DPETLE de Benslimane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et a partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (2.700,00) Deux mille sept cents dirhams.
L'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : (195.600,00) Cent quatre-vingt-quinze mille six cents dirhams TTC..
Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
* soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MmelaDPETLE de Benslimane .
* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
* Soit les déposer par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation :
N° 4598/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/2020
Le 16/07/2020 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mme la Directrice Provinciale de l'Equipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Plan de campagne 2020-Achat de liant nécessaire à l'entretien du réseau routier relevant de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Benslimane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSILIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et a partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.500,00) Cinq mille cinq cents dirhams.
L'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : (394.800,00) Trois cent quatre-vingt-quatorze mille huit cents dirhams TTC.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mme la DPETLE

de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique .
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation:
N° 4599/PA

Association Musulmane de Bienfaisance Etablissement de Protection Sociale
Maison D'enfants Safi
Autorisation N°09/311
Du 19/03/2015
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/2020
Le 13/07/2020 à 10h. Il sera procédé à la salle de réunion de l'établissement de Protection Sociale Maison des enfants Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix en séance publique, suivant :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REHABILITATION DU CANTINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MUSULMANE DE BIENFAISANCE A SAFI
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au siège de l'administration de Maison d'enfants, avenue Chahid Mohamed Boualfa, sidi Abdelkrim à Safi.
- Le cout global estimatif des travaux est de : 176 125,20 DHS (Cent soixante seize mille cent vingt cinq dirhams ;20 centimes TTC)
Le caution provisoire est de 4800.00 DHS (Quatre Mille Huit Cents Dirhams)
Le maître d'ouvrage est le président de l'association à l'adresse précité
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 3 du décret N° 2-12-319 du 8 joudmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de l'économiste.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
N° 4600/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Education et de la Formation
Région Souss Massa
Direction provinciale

de Taroudant à
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°26/2020/EXP
Le 13/07/2020 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 26 / 2020 / E X P pour ACHAT DE FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE DESINFECTION DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, INTERNATS, CANTINES, ET SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TAROUDANT, ET PRODUITS POUR BAIN DESTINES AUX ELEVES INTERNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 18 000.00 DH (Dix-huit mille dirhams).
Le montant de l'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 223 956.80TTC (Un million deux cent vingt-trois mille neuf cent cinquante-six dirhams et 80cts TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières avant le 10/07/2020 à 16h30.
Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopératives, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 4601/PA

CONSTITUTION
i/- Aux termes d'un acte SSP du 03/03/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL:
Dénomination : «HDLED» SARL.
Objet : Negociant Marchand Ou Intermediaire Effectuant Importation Et Exportation.
Tenant Une Agence De Documentations Et D'organisation Commerciale Ou Technique.
Siège social : Casablanca, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3
Capital Social : 100 000.00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS).
Apport :
Mr FOUAD HANANE : 50 000.00 DHS
Mr AZZEDDINE GOURINY : 50 000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr FOUAD HANANE, gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 461593.

N° 4602/PA

YZO GROUPE
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 DH
Siège social : 10, Rue Liberté 3ème étage Apt n°5 Casablanca
Suisant acte sous seing privé en date du 06 Mars 2020 à Casablanca, il a été instituée une Société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : YZO GROUPE
Capital : 100.000 DH
Associé : Mr Yassine Seffrioui – Mr Othmane Benjelloun – Mme Zineb Benjelloun.
Siège social: 10, Rue Liberté 3ème étage Apt n°5 Casablanca
Objet : Travaux de construction.
Durée : 99 ans.
Gérant : Mr Yassine Seffrioui et Mr Othmane Benjelloun.
La Société est immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le n° 462033.
Le Dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 18 Juin 2020 sous le numéro 736174.

N° 4603/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11/ FDR / 2020
Le 14 /07 /2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour

: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE :
-CENTRE DE SANTE COMMUNAL A LA COMMUNE OULED ABDOUNE.
-CENTRE SANTE AU DOUAR OULED DRISS A LA COMMUNE OULED AZZOUZ.
-CENTRE DE SANTE COMMUNAL KHISS OULED AZZOUZ A LA COMMUNE OULED AZZOUZ/ PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de l'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marches-publics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à Trente Mille Dirhams (30 000.00 dh)
-L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à, Six cent quatre-vingt-dix mille six cent Dirhams TTC (690 600,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 4604/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/ FDR / 2020
Le 14 /07 /2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CENTRES DE SANTE COMMUNALES AUX COM-

MUNES OULED FENNANE ET MAADNA/ PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de l'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marches-publics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20 000.00dh)
-L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à, Quatre cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante-dix-huit Dirhams quatre-vingt centime TTC (491 878,80 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N° 4605/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°13/ FDR / 2020
Le 15 /07 /2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT A L'ECOLE COMMUNAUTAIRE OULED FENNANE ALA COMMUNE OULED FENNANE /PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille dirhams (1000,00 dhs).
-L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Quarante mille vingt Dirhams TTC (40 020,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
- Dossier technique comprenant:
-- Pour les concurrents installés au Maroc :
a- Activité : contrôle de qualité
- Qualifications demandées sont : CQ1 et CQ9
- Catégorie : 3
- Pour les concurrents non installés au Maroc :
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
N° 4606/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 14/ FDR / 2020
Le 15 / 07 / 2020 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INTERNAT A L'ECOLE COMMUNAUTAIRE OULED FENNANE A LA COMMUNE OULED FENNANE /PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de l'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille dirhams (1000,00 dhs).
-L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à Quarante-huit mille Dirhams TTC (48 000,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
- Dossier technique comprenant:
-- Pour les concurrents installés au Maroc :
a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
N° 4607/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°15/ FDR / 2020
Le 15 /07 /2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel D'offres Ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'IN-

TERNAT A L'ECOLE COMMUNAUTAIRE OULED FENNANE A LA COMMUNE OULED FENNANE /PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de l'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics ww.marches-publics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à CENT MILLE DIRHAMS (100 000.00DH)
-L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à, Quatre million deux cent quatre-vingt mille six cent quarante dirhams toutes taxes comprises (4 280 640,00dhs TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
- Dossier technique comprenant:
- Pour les concurrents installés au Maroc :
Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants:
- Secteur : A
- Classe minimum : 4
- Qualifications exigées : A.2
-- Pour les concurrents non installés au Maroc :
a- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
N° 4608/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2/DPSK/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 10 heures 00 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude géotechnique et suivi des travaux de construction d'école communautaire Inbiat, commune Moulay Abdelkader, province de Sidi Kacem en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4609/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 10 heures 15 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude géotechnique et suivi des travaux de construction de 15 salles de classes dans 9 établissements scolaires primaires relevant des communes de Rmila, Houafate, Sefsaf, Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Sidi Mohamed Chelh, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de

la consultation.
N° 4610/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 4/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 10 heures 30 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude géotechnique et suivi des travaux d'extension du collège Zaytoune , commune Mrabih ,province de Sidi Kacem , en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4611/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 5/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 10 heures 45 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude géotechnique et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi , commune Ain Defali ,province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4612/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation

Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 6/DPSK/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : étude technique et suivi des travaux de construction d'école communautaire Inbiat, commune Moulay Abdelkader, province de Sidi Kacem en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC : 48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4613/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Forma-

tion professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 7 /DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir de 11 heures 15 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : Etude technique et suivi des travaux de construction de 15 salles de classes dans 9 établissements scolaires primaires relevant des communes de Rmila, Houafate, Sefsaf, Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Sidi Mohamed Chelh, Province de Sidi Kacem, en lot unique.

-Coût estimatif en Dhs TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams TTC)
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4614/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale
de Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 8/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 11 heures 30 mn, il
sera procédé dans la
salle des réunions de la
direction provinciale de
Sidi Kacem Avenue Allal
Ben Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs aux
appels d'offres ouverts
sur offres de prix pour
objet : Etude technique
et suivi des travaux
d'extension du collège
Zaytoune , commune
Mrabih ,province de Sidi
Kacem , en lot unique.
Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5 du
Règlement de la consultation.

N° 4615/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation

Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de
Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 9/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 11 heures 45 mn, il
sera procédé dans la
salle des réunions de la
direction provinciale de
Sidi Kacem Avenue Allal
Ben Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs aux
appels d'offres ouverts
sur offres de prix pour
objet : Etude technique
et suivi des travaux
d'extension du lycée al
Moutanabbi , commune
Ain Defali ,province de
Sidi Kacem , en lot
unique.
Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5 du
Règlement de la consultation.

N° 4616/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Forma-

tion professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de
Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 10/DPSK/2020
SEANCE PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 12 heures, il sera
procédé dans la salle des
réunions de la direction
provinciale de Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouverts sur offres
de prix pour objet :
contrôle technique et
suivi des travaux de
construction d'école
communautaire Inbiat,
commune Moulay Abdelkader,
province de Sidi Kacem en
lot unique.
-Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par les articles 5,9 et
10 du Règlement de la
consultation.

N° 4617/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Forma-

tion professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de
Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 11/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 12 heures 15 mn, il
sera procédé dans la
salle des réunions de la
direction provinciale de
Sidi Kacem Avenue Allal
Ben Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs aux
appels d'offres ouverts
sur offres de prix pour
objet : Contrôle technique
et suivi des travaux
de construction de
15 salles de classes dans
9 établissements scolaires
primaires relevant
des communes de Rmila,
Houafate, Sefsaf, Dar
Aslouji, Sidi El Kamel, et
Sidi Mohamed Chelh,
Province de Sidi Kacem,
en lot unique.
-Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5 du
Règlement de la consultation.

N° 4618/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de
Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 12 heures 30 mn, il
sera procédé dans la
salle des réunions de la
direction provinciale de
Sidi Kacem Avenue Allal
Ben Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs aux
appels d'offres ouverts
sur offres de prix pour
objet : Contrôle technique
et suivi des travaux
d'extension du collège
Zaytoune , commune
Mrabih ,province de Sidi
Kacem , en lot
unique.
Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5 du
Règlement de la consultation.

N° 4619/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle, de
l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation
et de la Formation
Région Rabat
Salé Kénitra
Direction Provinciale de
Sidi Kacem
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 13/DPSK/2020
SEANCE - PUBLIQUE
Le 14 Juillet 2020, à partir
de 12 heures 45 mn, il
sera procédé dans la
salle des réunions de la
direction provinciale de
Sidi Kacem Avenue Allal
Ben Abdellah, à l'ouverture
des plis relatifs aux
appels d'offres ouverts
sur offres de prix pour
objet : Contrôle technique
et suivi des travaux
d'extension du lycée al
Moutanabbi , commune
Ain Defali ,province de Sidi
Kacem , en lot unique.
Coût estimatif en Dhs
TTC :48 000,00Dhs (Quarante-huit mille Dirhams
TTC)
- Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la
Direction provinciale du
MENFPESRS, Service
des Affaires Administratives
et Financières à Sidi
Kacem, il peut être également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt
des dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349
du 20 Mars 2013 relatif
aux marchés publics.
-Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer par courrier
recommandé avec
accusé de réception à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Avenue Allal Ben
Abdellah.
• Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage, à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma.
• Soit déposer contre
récépissé leurs plis à la
Direction provinciale du
MENFPESRS à Sidi
Kacem, Service des Affaires
Administratives et
Financières.
• Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au
début de la séance et
avant l'ouverture de ces
plis.
- Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 5 du
Règlement de la consultation.

N° 4620/PA

"SALENTO BLOCK"

SARL A.U
Aux termes du PV AGE en date du 01/03/2020, il a été décidé ce qui suit :
I- le transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante : 61 RUE 2 ETG 1 HAY OMAR BEN EL KHAT- TAB DERB MILAN - CASABLANCA
Par conséquent l'article 4 des statuts est modifié.
II- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr TRANE MATTEO, en tant que cédant de MILLE (1000) parts sociales, lui appartient dans ladite société. Et Mme GHITA BASSET, en tant que cessionnaire desdites parts.
III-Augmentation du capital social de 100.000,00 dhs à 1.000.000,00 dhs par la création et l'émission de (9000) Parts Nouvelles de 100,00 DHS chacune, totalement libérées lors de la

souscription par voie de créances au profit Mme GHITA BASSET.
Par conséquent l'article 7 des statuts est modifié.
IV- la démission de Mr TRANE MATTEO et La nomination de Mme GHITA BASSET en tant que gérante Unique pour une durée illimitée.
V- La société sera valablement engagée par LA SEULE SIGNATURE de la gérante unique Mme GHITA BASSET.
VI- Etablissement des statuts Refondus (Mise à Jour).
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 18/06/2020 sous le numéro 736122.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 4624/PA
I. « METROLOGUE-CONSULTING », SARLAU
II. CONSTITUTION

III. Aux termes d'un acte SSP en date 14/02/2020, il a été établi les statuts d'une SARLAU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
IV.-Dénomination : METROLOGUE-CONSULTING
V. -Siège sociale : 61,AV LALLA YACOUTT ANG M EL MAANI ETG 1 N° 56 C RIAD CASABLANCA. Objet Social CONSEIL DE GESTION)
VI. - Capital social : 100 000.00dhs. Divisé en Mille parts sociales de 100dhs, souscrits en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique Mme BENADADA MOUNA. -Durée : 99 ans
VII. - Gérance : la société est gérée par Mme BENADADA MOUNA, pour une durée indéterminée. Du RC n° 457251 au tribunal de commerce de Casablanca.
N° 4625/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE
ET MARCHES PUBLICS
SERVICE TECHNIQUE, ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/2020

Le **14/ 07 2020** à **11 H 00 Minute**, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES VOIES A LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Commune de Tit Mellil (**Service des Marchés**) .il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(35 000,00) TRENTE CINQ MILLE DHS**

L'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **DEUX MILLION TROIS CENT SOIXANTE MILLE QUATRE CENT DIRHAMS (2 360 400,00)**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- ❖ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..
- ❖ soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- ❖ Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | CLASSE MINIMALE | QUALIFICATION EXIGEE |
|---|-----------------|----------------------|
| B-TRAVAUX ROUTIERS ET VOIES URBAINES | 4 | B1+B6 |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 4623/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/DPSK/2020

SEANCE PUBLIQUE

Le 14 Juillet 2020, à partir de 13 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet : **contrôle technique et suivi des travaux de construction des deux lycées, province Sidi Kacem, en 2lots.**

| LOT N° | Objet | Coût estimatif En Dhs TTC |
|--------|---|--|
| 1 | contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée Ibn Zohr, commune Dar Aslouji, province Sidi Kacem | 69 000.00 Dhs (Soixante neuf mille Dirhams 00 Cts) |
| 2 | contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée Mohamed Choukri, commune Sefsaf province Sidi Kacem | 69 000.00 Dhs (Soixante neuf mille Dirhams 00 Cts) |

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières à Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 4621/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Salé Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

SEANCE - PUBLIQUE

Le 14 Juillet 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales pour objet :

| consultation architecturale N° | Objet | Estimation du coût Des travaux En Dirhams HT | Heure |
|--------------------------------|---|---|---------|
| 1/ARCH/DPSK/2020 | Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'école communautaire Inbiat, commune Moulay Abdelkader, province de Sidi Kacem en lot unique. | 4 720 000,00 Dhs Hors Taxes (quatre million sept cent vingt mille Dirhams 00 Cts Hors Taxes) | 14 H:30 |
| 2/ARCH/DPSK/2020 | Etude architecturale et suivi des travaux de construction de 15 salles de classes dans 9 établissements scolaires primaires relevant des communes de Rmla, Houafate, Sefsaf, Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Sidi Mohamed Chelhi, Province de Sidi Kacem, en lot unique. | 2700000.00 Dhs Hors Taxes (deux millions sept cent mille Dirhams 00 Cts Hors Taxes) | 14H:45 |
| 3/ARCH/DPSK/2020 | Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du collège Zaytoune , commune Mrabih ,province de Sidi Kacem , en lot unique. | 1500000.00 Dhs Hors Taxes. (Un Million cinq cent mille dirhams 00 cts hors taxes). | 15H:00 |
| 4/ARCH/DPSK/2020 | Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du lycée al Moutanabbi , commune Ain Defail ,province de Sidi Kacem, en lot unique. | 1500000.000 Dhs Hors Taxes. (Un Million cinq Cent Mille dirhams 00 cts hors taxes). | 15H:15 |
| 5/ARCH/DPSK/2020 | Etude architecturale et suivi des travaux de construction du lycée Ibn Zohr, commune Dar Aslouji, province de Sidi Kacem en lot unique. | 10.000.000.00 Dhs Hors Taxes (Dix millions Dirhams 00 cts H.T) | 15H:30 |

- Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Direction provinciale du MENFPESRS, Service des Affaires Administratives et Financières Sidi Kacem, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit déposer contre récépissé, à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les transmettre par voie électronique au maitre d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux articles : 5,6 et 10 du Règlement de la consultation.

N° 4622/PA